



”L’ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement”

Christophe Balagna

► To cite this version:

Christophe Balagna. ”L’ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement”. Actes de la 6e journée de l’Archéologie et de l’Histoire de l’Art de Gimont (2017), p. 46-77, 2018, 979-10-93438-09-2. hal-02423432

HAL Id: hal-02423432

<https://hal.science/hal-02423432>

Submitted on 2 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement

par Christophe BALAGNA

La petite ville de Vic-Fezensac (Gers) possède un patrimoine religieux médiéval remarquable, quoique méconnu, dont le fleuron est l'actuelle église paroissiale, dédiée à saint Pierre¹. Il s'agit en fait d'une collégiale, dépendant du chapitre cathédral d'Auch, dont les plus anciennes parties remontent au début du XII^e siècle². Transformée à l'époque gothique ainsi qu'après les guerres de Religion, l'église n'avait jusqu'ici jamais bénéficié d'une étude d'ensemble³. D'autre part, le monument doit être associé à deux constructions, aujourd'hui très rares en Gascogne centrale et datant elles aussi de l'époque médiévale : la Chanoinie, ou tour du Chapitre, à l'est, et une autre tour, au sud, peut-être la résidence du représentant de l'archevêque, appelée tour de l'Officialité.

1. Une historiographie riche mais incomplète :

Depuis au moins le XIX^e siècle, de nombreux historiens et chercheurs, souvent locaux, se sont penchés sur les origines et l'évolution de cette cité de la Gascogne gersoise⁴. Parmi eux, une personnalité se détache, notamment par l'ampleur des contributions publiées principalement dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*. Il s'agit de Zacharie Baqué (1881-1950), historien et géographe vicois, auteur d'une histoire de Vic-Fezensac qui fut publiée en 18 livraisons, de 1912 à 1938⁵.

Z. Baqué s'intéresse à l'église Saint-Pierre dans la livraison de 1913⁶. Il est le premier à en faire l'analyse architecturale même si cette dernière est encore trop évasive, insuffisamment étayée au plan chronologique et parfois confuse. Néanmoins, cette première étude a le mérite d'attirer l'attention sur un monument presque anonyme, aux vestiges romans et gothiques pourtant d'un grand intérêt. Mais le caractère complexe des structures architecturales, l'aspect hétéroclite de la construction et les travaux réalisés au cours des XVII^e, XIX^e et XX^e siècles ont dû décourager de nombreux chercheurs qui ont donc laissé dans l'ombre tout ce qui était antérieur aux destructions causées par les protestants à la fin du XVI^e siècle.

Au cours du XX^e siècle, et jusqu'à aujourd'hui, personne n'a vraiment pris le relais de l'érudit vicois. Il est éclairant de noter que les vestiges romans de l'église n'ont pas suscité d'analyse architecturale ou ornementale, malgré la qualité des éléments encore en place⁷. Seule la monographie de l'église de Nogaro par Marcel Durliat cite, en guise de comparaisons, deux des chapiteaux romans de la collégiale de Vic⁸. Il y a quelques années, j'ai également étudié ces chapiteaux en les mettant en

¹ L'église est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 15 janvier 2018. Elle renferme de nombreux objets mobiliers bénéficiant d'une protection de l'État.

² Le vocable de l'église semble évoquer une fondation ancienne, peut-être paléochrétienne, plutôt haut-médiévale, d'origine épiscopale. Nous verrons plus loin comment associer ces éléments avec les renseignements fournis lors du rappel des faits historiques et de l'étude artistique de l'édifice.

³ L'église Saint-Pierre a fait l'objet d'une notice et d'une étude de ses éléments gothiques dans Christophe BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat Nouveau Régime, Université de Toulouse-Jean Jaurès, 2000, t. VI, pp. 835-839.

⁴ On peut citer Jean-Justin MONLEZUN, *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 7 vol., 1846-1850 ; « Histoire de la ville de Vic-Fezensac », dans *Annuaire du Gers*, 1857 ; Cyprien LA PLAGNE-BARRIS, « Anecdotes sur Vic-Fezensac au XV^e siècle », dans *Revue de Gascogne*, 1893, pp. 197-208, 338-348, 485-502.

⁵ *Le Gers, dictionnaire biographique de l'Antiquité à nos jours*, ouvrage collectif sous la direction de Georges COURTÈS, Auch, 1999, p. 36.

⁶ Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », dans *B.S.A.G.*, 1913, pp. 230-244, plus particulièrement pp. 234-243.

⁷ On remarquera que ni Jean CABANOT, *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1978, 2^e édition, 1992, ni Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, n° 7, 1971, pp. 75-130 ne font mention des parties romanes de l'église Saint-Pierre de Vic.

⁸ Marcel DURLIAT, « Église de Nogaro », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne, 1970*, Paris, 1970, pp. 91-110, plus particulièrement pp. 103-104.

perspective avec d'autres pièces sculptées gersoises⁹. Quant aux parties gothiques, largement majoritaires, elles n'ont pas bénéficié d'analyses particulières, en dépit de celles présentes dans ma thèse consacrée à l'architecture gothique dans le Gers¹⁰.

On remarquera surtout que les études, plus ou moins fouillées, sur Vic-Fezensac, son histoire, son évolution, son patrimoine artistique, notamment médiéval, font toujours référence aux travaux de Z. Baqué sans la mise à jour scientifique qui s'impose, en reprenant parfois mot pour mot les écrits de l'érudit et sans faire référence aux études universitaires citées plus haut¹¹. C'est fort dommage, car l'église Saint-Pierre et les monuments médiévaux qui la bordent méritent toute notre attention.

2. Vic-Fezensac, une ville double écartelée entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel :

Si le patrimoine religieux de Vic-Fezensac n'a donc fait l'objet que d'études partielles, l'histoire de la ville et son évolution au cours des siècles sont, dans l'ensemble, mieux connues. Située à environ 30 km au nord-ouest d'Auch, la petite cité gersoise est d'origine gauloise, puis romaine, comme son nom médiéval paraît l'indiquer : le terme *vicus* évoque une petite agglomération active au plan économique et le mot Fezensac pourrait provenir du latin *Fidentia*, peut-être le nom du propriétaire local qui, dans l'Antiquité tardive, aurait laissé son nom au territoire. De plus, la ville occupe une position stratégique, dans la vallée de l'Osse, à mi-chemin d'Eauze et d'Auch, deux importantes cités romaines du sud-ouest de la Gaule. Situé sur la rive gauche de l'Osse, le site de Vic a pu commander le franchissement de la vallée et ainsi jouer un rôle important sur la route reliant Bordeaux à Toulouse. Justement, tout semble indiquer l'existence d'une *mutatio*, nommée *Besino*¹², ainsi que de plusieurs établissements agricoles, *villae*, fermes¹³, ...

La période médiévale commence par de nombreuses zones d'ombre. Par exemple, on cite régulièrement une charte du cartulaire noir de la cathédrale Sainte-Marie d'Auch, datée des années 1110, dans laquelle sont évoqués les dons et immunités accordés par le roi franc Clovis à l'Église d'Auch¹⁴. En effet, la charte relate, avec force détails, que le roi donna l'église et la ville de Vic-Fezensac au chapitre cathédral auscitain. Il est donc possible que l'Église d'Auch possède Vic depuis le VI^e siècle, mais il est impossible de l'affirmer¹⁵.

De plus, c'est aussi durant cette période antérieure à l'an Mil qu'apparaît le nom de Vic-Fezensac¹⁶. Cela signifie que l'agglomération antique, *Besino*, a été abandonnée, remplacée par une nouvelle occupation du sol. Justement, il semble bien que les destructions causées par les Arabes et les Normands aux VIII^e et IX^e siècles aient entraîné la disparition progressive de la ville primitive, installée dans la vallée, au profit d'un nouvel emplacement plus difficile d'accès, donc plus facile à défendre, sur une petite éminence qui domine, de quelques dizaines de mètres, l'établissement

⁹ C. BALAGNA, « La circulation des images et des sculpteurs dans le nord de la France et le midi de la France à l'époque romane : l'exemple de la Gascogne centrale », dans *Chemin, cheminement*, Actes du colloque international de l'Institut Catholique de Toulouse 29-31 mars 2012, *Inter-Lignes*, numéro spécial-janvier 2013, 27 p.

¹⁰ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 835-839.

¹¹ Louis LAGRAVÈRE, « Vic-Fezensac », dans *Les Communes du département du Gers, tome 1, l'arrondissement d'Auch*, Société Archéologique du Gers, 2003, p. 415-425 ; *Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle*, ouvrage collectif, Vic-Fezensac, 2006.

¹² L'emplacement de *Besino* n'est pas parfaitement connu. À ce sujet Gilbert LOUBÈS, « Sur la voie romaine Auch – Eauze, les stations de Vanesia et Besino », dans *B.S.A.G.*, 1977, pp. 157-173.

¹³ Jacques LAPART et Catherine PETIT, *Carte archéologique de la Gaule – 32- Gers*, Paris, 1993 ; L. LAGRAVÈRE, « Vic-Fezensac », notice citée, p. 415 ; *Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle*, ouvr. cit., pp. 38-74.

¹⁴ Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, Paris-Auch, 1899, vol. 1, charte CXXXIII, pp. 157-164. Le texte est cité par Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », dans *B.S.A.G.*, 1912, p. 163-181, plus particulièrement p. 166. Dom Louis-Clément de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746, p. 494, rappelle que la donation aurait eu lieu en 509, au lendemain de la bataille de Vouillé, en direction de l'évêque d'Auch, Perpétue. Pourtant, celui-ci est attesté entre 521 et 528... Pour C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, c'est la chronologie qui est fautive.

¹⁵ Serait-ce à ce moment-là que l'église Saint-Pierre aurait été fondée par l'évêque d'Auch ? L'église remplace-t-elle un monument chrétien plus ancien au vocable différent ?

¹⁶ Les chartes des XI^e et XII^e siècles donnent le plus souvent le nom *Big*, pour Vic.

romain. C'est à partir de cette époque que le terme de Vic apparaît¹⁷. Durant cette période, tout semble indiquer que la ville dépend d'Auch.

Toutefois, si les évêques d'Auch, devenus archevêques au moment de la destruction de la métropole d'Éauze au IX^e siècle, paraissent avoir établi leur autorité sur la ville, il semble qu'ils doivent la partager avec les comtes de Fezensac et ce, depuis au moins le X^e siècle¹⁸. C'est ainsi que la ville de Vic va progressivement se développer à partir de deux pôles complémentaires : l'église Saint-Pierre et ses environs, possession du chapitre cathédral, et le château comtal, le *castrum fidenticum*¹⁹ (Fig. 1). Z. Baqué a bien étudié la morphologie de la ville médiévale, relayé ensuite au cours du XX^e siècle par B. Cursente²⁰ qui, à juste titre, revient sur la chronologie envisagée par Z. Baqué. En effet, si ce dernier considère que la morphologie de la ville de Vic est en place au X^e siècle (Fig. 1), B. Cursente envisage un développement à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, peut-être sous Aymeric II de Fezensac, dit *Forton*, comte de 1064 à sa mort, survenue avant 1094.

En effet, il est tout à fait éclairant de remarquer que la création du bourg comtal, en face de la cathédrale d'Auch et de la petite agglomération qui commençait de se développer autour d'elle, est à mettre à l'actif du même comte²¹. N'oublions pas que des dissensions existent entre le comte et l'évêque depuis au moins le début du XI^e siècle. Je rappelle, pour mémoire, l'épisode de l'assassinat du comte de Gascogne Bernard-Guillaume, survenu le jour de Noël 1009, par le chevalier Raimond Paba²². La charte rajoute que l'assassin présumé se réfugia auprès du comte de Fezensac Aimeric I^{er} qui lui remit l'église et la *villa* de Vic-Fezensac²³. L'archevêque d'Auch excommunia le comte et Raimond Paba, lequel partit pour Jérusalem et ne revint pas²⁴. Signalons d'ailleurs que l'archevêque d'Auch concerné est Odon d'Astarac, fils du comte d'Astarac Arnaud II. Sans doute l'excommunication prononcée à l'encontre du comte de Fezensac vient-elle se rajouter à des querelles de pouvoir entre deux maisons sœurs. D'autre part, la charte VI du cartulaire noir de la cathédrale d'Auch rappelle qu'autour de 1090, un certain Pierre de Vic restitua à l'archevêque l'église Saint-Pierre et les dîmes qui lui étaient attachées, qu'Aimeric II de Fezensac, dit *Forton*, et son fils Astanove avaient accaparées. Pierre de Vic ne serait pas le descendant de Raimond Paba cité plus haut, mais le petit-fils de Garsie de Mazères, ami du comte de Fezensac, qui acheta Vic à Raimond Paba²⁵. Pierre de Vic informe qu'il tient l'église et ses dîmes de façon injuste. Les deux Fezensac, le père et le fils, cèdent alors leur droit de suzeraineté sur l'église.

Nous pouvons aussi évoquer le conflit qui mit aux prises, en plein milieu du XI^e siècle, Bernard Tumapaler, comte d'Armagnac (1020-1061) et de Gascogne (1039-1062) et Austinde, archevêque d'Auch (1049-1068). Ce dernier, d'origine bordelaise, a succédé à l'archevêque Raimond I^{er} Copa, petit-fils de Bernard-Odon, comte de Fezensac. On sait que Raimond I^{er} Copa et le comte de Fezensac, Guillaume-Astanove, étaient très liés²⁶. Cela montre bien que lorsque la famille de Fezensac

¹⁷ Pour Z. BAQUÉ, le nom de la ville avant l'An Mil serait *Fidentia*, duquel serait issu le nom « Fezensac ». A l'appui de cette hypothèse, il signale que dans l'acte de fondation du comté d'Astarac, en 920, on trouve la mention « actum Fidentium castro ». Ailleurs, on peut également lire « actum in castro comitale de Fidentio ». Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 167. Benoît CURSENTE, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980, p. 158, notamment, ne semble pas remettre en cause les assertions de Z. Baqué. Pour Renée MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, CTR éditions, 1982, pp. 108-109, on ne sait pas quelle était la résidence principale du comte. Sans doute Auch ?

¹⁸ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, ouvr. cit., pp. 127-128, 168-169 notamment.

¹⁹ *Idem*, p. 175 : « Ses résidences [Aimeric I^{er}, comte de Fezensac] étaient des forteresses. Le château de Vic-Fezensac devait être une de ses places les plus importantes, aux portes de l'Armagnac et de la Gascogne majeure, sur un grand axe méridien fluvial et routier ».

²⁰ Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit. ; B. CURSENTE, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, ouvr. cit. On peut aussi évoquer la mise au point très didactique de B. CURSENTE et G. LOUBÈS, *Villages gersois, I – Autour de l'église, à l'ombre du château*, Publication de la Chambre d'Agriculture du Gers, collection « Gascogne insolite », Auch, 1991.

²¹ B. CURSENTE, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, ouvr. cit., p. 58.

²² C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, charte CXXXIII, pp. 157-164.

²³ *Idem*, p. 160 : « illam villam et ecclesiam de Big ».

²⁴ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, ouvr. cit., p. 168.

²⁵ C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, charte VI, pp. 8-10. Voir également la charte CXXXIII, des années 1110 et la charte CXXXV, datée de 1095, p. 165, notes 2 et 3.

²⁶ *Idem*, pp. 194-196.

occupe, grâce à l'un des siens, le siège métropolitain d'Auch, la sérénité règne entre les deux pouvoirs temporel et spirituel. En revanche, lorsque l'Église affiche sa volonté de couper avec l'aristocratie gasconne, les relations entre les deux autorités apparaissent beaucoup plus tendues : « avec Austinde une nouvelle période commençait, marquée par la forte personnalité du nouvel archevêque, et l'église d'Auch allait s'écarter progressivement de l'alliance armagnacaise²⁷ ». En effet, Gui-Geoffroi, nouveau duc d'Aquitaine en 1058, désireux d'être considéré comme le duc incontesté des Gascons, va entrer en conflit avec Bernard Tupamaler, comte de Gascogne. Austinde, bordelais d'origine et prélat indépendant soucieux de couper avec l'aristocratie de la Gascogne centrale, va ainsi se révéler un allié de poids pour le duc d'Aquitaine.

Au cœur du conflit entre Bernard Tupamaler et Austinde, se trouve le monastère de Saint-Mont, fondé par le comte d'Armagnac vers 1036, devenu prieuré clunisien vers 1062-1064. D'une part, Austinde n'accepte pas que le monastère de Saint-Mont échappe à l'autorité diocésaine et, d'autre part, le prélat auscitain tente, par tous les moyens, de ralentir la mainmise de Cluny sur les communautés monastiques de Gascogne²⁸. Rien n'y fait : en 1064, Saint-Lizier de Bigorre fut rattaché à Cluny²⁹, en 1068 et en 1088, Saint-Orens d'Auch et Saint-Luperc d'Eauze deviennent respectivement des prieurés confiés à Cluny par les comtes de Fezensac³⁰. Pour essayer de rétablir son autorité sur les terres du comte d'Armagnac, Austinde décide de fonder, à Nogaro, une sauveté, associée à une collégiale, symbole de la puissance, tout au moins spirituelle, de l'archevêque³¹.

A la fin du XI^e siècle, qu'est Vic-Fezensac ? Pour moitié, c'est une sauveté placée sous la protection de l'archevêque d'Auch. En effet, dans la charte VI évoquée plus haut, Aimeric II de Fezensac, dit *Forton*, et son fils Astanove jurent la sauveté de Vic qui va se développer autour de l'église Saint-Pierre, principalement au nord, autour du *Mas Bielh*³². Bien entendu, au sud, le castelnau atteste toujours la présence et la puissance des comtes de Fezensac.

Depuis Z. Baqué, mais surtout grâce aux travaux menés par d'autres chercheurs, on considère qu'au moins depuis l'époque romane sauveté et castelnau formaient deux ensembles distincts, l'un et l'autre protégés par une enceinte percée de portes, séparés par un espace vide, devenu plus tard la zone du marché, remplacée, sous l'intendant d'Étigny, par la route nationale. Le château se trouvait au sud-est du castelnau, l'église Saint-Pierre était au nord de la sauveté (Fig. 2). La porte sud de la sauveté et la porte nord du castelnau se faisaient face et symbolisaient les liens qui unissaient les deux agglomérations. Vers le milieu du XII^e siècle, la disparition du comté de Fezensac au profit du comté d'Armagnac n'entraîna pas de changement de statut pour le castelnau puisque le juge-mage y avait sa résidence et qu'on y accueillait les archives du comté³³. Aux XIII^e et XIV^e siècles, Vic-Fezensac se transforme (Fig. 3) : développement de quartiers suburbains³⁴, également ceinturés d'un rempart, percement de nouvelles portes, apparition de nouvelles populations. Entre les deux entités urbaines principales, on construisit une halle, peut-être en 1426³⁵. Financée par les consuls, elle servit aussi de maison commune.

²⁷ *Idem*, p. 195.

²⁸ *Idem*, pp. 197-198.

²⁹ Par l'entremise du comte d'Armagnac.

³⁰ Sur 8 donations de communautés monastiques gasconnes à Cluny, 7 eurent lieu entre 1064 et 1068. R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, ouvr. cit., p. 206, note 155.

³¹ Rappelons qu'à la mort d'Austinde, en 1068, c'est un membre de l'aristocratie du Fezensac, Guillaume de Montaut, qui devient archevêque d'Auch. L'intermède d'Austinde n'aura été que de courte durée...

³² C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, charte VI, pp. 8-10, plus précisément p. 9 et note 2.

³³ Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 170. L'auteur cite notamment Charles Samaran.

³⁴ Ces quartiers sont : le Barry, le quartier de l'hôpital, celui de la Porte-Dessus.

³⁵ Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 176-177 ; L. LAGRAVÈRE, « Vic-Fezensac », notice citée, p. 416.

3. Autour de la fondation de la collégiale Saint-Pierre :

Si j'ai évoqué plus haut le conflit entre Bernard Tumapaler et Austinde, c'est aussi pour mettre l'accent sur la création de la sauveté de Nogaro, vers le milieu du XI^e siècle, sans doute quelques dizaines d'années avant celle de Vic, dans des circonstances à peu près similaires. Au cœur de la sauveté de Nogaro, se trouve une collégiale de chanoines, dont on ne connaît pas la date de fondation. Pour dom Brugères, il s'agit d'une création d'Austinde³⁶ mais nous ne pouvons pas l'affirmer. En revanche, la collégiale est attestée au début du XII^e siècle³⁷. Si l'église Saint-Nicolas fondée par Austinde fut solennellement consacrée en 1060, l'église actuelle n'est pas celle du futur saint de l'Église gasconne : il s'agit d'un monument appartenant aux premières décennies du XII^e siècle³⁸.

L'église Saint-Pierre de Vic-Fezensac est aussi une collégiale dont on ne connaît pas la date de fondation avec exactitude³⁹. Comme nous le verrons plus loin, les parties les plus anciennes de l'église paraissent remonter aux premières années du XII^e siècle. D'autre part, les rares sources qui soulignent l'existence d'une collégiale à Vic la font remonter aux dernières années du XI^e siècle, sans autre précision. Que pouvons-nous en dire ? Certains auteurs évoquent la date de 1089⁴⁰. L'église aurait été érigée en collégiale au moment où le comte de Fezensac agréa la restitution de l'église et ses dîmes à son propriétaire, l'archevêque d'Auch. Le seul document en relation avec cet épisode est la charte VI du cartulaire noir de la cathédrale d'Auch rappelée plus haut. Dans cette charte, aucune date n'est donnée et ce sont seulement les déductions de C. Lacave La Plagne Barris qui permettent d'envisager une date autour de 1089-1090⁴¹. On y parle d'ailleurs de chanoines de Saint-Pierre de Vic⁴². On peut aussi mettre en avant une 2^e charte, la charte CXXXIII, un peu plus tardive, datée des années 1110⁴³. On y retrouve *Petrus de Big*, lequel fut prévôt du chapitre d'Auch vers 1093⁴⁴. C. Lacave La Plagne Barris fait de Pierre de Vic le fondateur de la collégiale, vers 1090⁴⁵. Entre ces deux chartes, et donc ces deux dates, une autre est d'importance. Rédigée semble-t-il en 1095⁴⁶, elle mentionne à plusieurs reprises l'église *Sancti Petri de Big* ainsi que le *claustrum*. S'agit-il ici du cloître de la collégiale ou plutôt de la clôture des chanoines⁴⁷ ?

On peut donc imaginer que la collégiale a été fondée vers 1090, au moment où l'église Saint-Nicolas de Nogaro est elle aussi une collégiale. On peut aussi envisager une fondation antérieure de quelques années. En effet, C. Lacave La Plagne Barris relève que vers 1070, l'église Saint-Pierre de Vic

³⁶ D. BRUGÈRES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, ouvr. cit., pp. 483-484.

³⁷ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », art. cit., pp. 92-94.

³⁸ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », art. cit., pp. 91-110 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 236-243 ; Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « La collégiale Saint-Nicolas de Nogaro (Gers). Sondages d'évaluation dans le cloître », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1993, pp. 69-84 ; « Saint-Nicolas de Nogaro (Gers) : redécouverte du décor sculpté de l'abside », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1996, pp. 63-68.

³⁹ Rappelons que Vic était le siège de l'un des quatorze archidiaconés du diocèse d'Auch et le siège de l'un des treize archiprêtres énumérés en 1336. Voir notamment C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., ainsi que Joseph DUFFOUR, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, Paris, 1907, pp. LXIV et LXV, notamment.

⁴⁰ L. LAGRAVÈRE, « Vic-Fezensac », notice citée, p. 423 ; *Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle*, ouvr. cit., pp. 113-123.

⁴¹ C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, charte VI, pp. 8-10, plus précisément p. 10 et notes 2 et 3.

⁴² *Idem*, p. 10 : « Similiter dedi iterum filio meo et canonicis ibi in loco Sancti Petri de Big habitantibus locum... ».

⁴³ *Idem*, pp. 157-164.

⁴⁴ *Idem*, p. 161 et note 3 et p. 162 et note 2. Pierre de Vic, *oblat* du chapitre de Sainte-Marie d'Auch, fut ordonné sous-diacre vers 1072. Voir p. 165, notes 4 et 5.

⁴⁵ *Idem*, p. 162 et note 2. Si l'on suit l'auteur, la collégiale a été fondée avant la mort de Pierre de Vic, survenue avant novembre 1095. Pierre de Vic est-il ici l'instrument de l'archevêque d'Auch ?

⁴⁶ *Idem*, charte CXXXV, pp. 164-167.

⁴⁷ Pour C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, p. 166, note 2, il s'agirait du cloître, « contigu à l'église, du côté du nord ». À mon avis, il ne faut pas se laisser abuser par la notion de cloître au sens architectural. En effet, si l'on pense que la collégiale a été fondée vers 1090, on imagine mal l'apparition si rapide d'un cloître bordant l'église au nord. En revanche, l'idée d'un *claustrum*, au sens d'une clôture dans la limite de laquelle doivent se trouver le réfectoire, le dortoir et les habitations individuelles des chanoines est tout à fait envisageable et d'ailleurs attestée par les textes médiévaux. À ce propos, Yves ESQUIEU, *Quartier cathédral, une cité dans la ville*, Paris, 1994, pp. 40-44.

possédait les deux tiers des dîmes de l'église de Marambat que Bernard Tumapaler va acquérir, pour en doter son monastère de Saint-Mont, en échange d'un cheval et de quatre bœufs⁴⁸. Pour l'auteur, cela signifierait que vers 1070, l'église Saint-Pierre de Vic n'était pas une simple église paroissiale mais sans doute le sanctuaire d'une communauté religieuse, bénéficiant de dîmes et de divers revenus.

En l'occurrence, on doit, à mon avis, retenir deux hypothèses : soit la collégiale de Vic a été fondée vers 1070, voire un peu avant, soit elle date des années 1090. La première hypothèse est très séduisante car elle pourrait faire d'Austinde, l'archevêque d'Auch, mort en 1068, le fondateur de la communauté de Vic. Ainsi, Austinde, désireux de montrer son autorité et celle de son Église métropolitaine aux deux grands seigneurs gascons du milieu du XI^e siècle que sont le comte d'Armagnac et le comte de Fezensac, a pu fonder deux collégiales de chanoines, au moment où il est en conflit avec eux. D'ailleurs, cela pourrait se justifier pour Vic car il y a dans cette ville un antagonisme fort entre l'archevêque et le comte au sujet de l'église de Vic et des ses possessions, opposition qui ne fut réglée que vers 1090. En même temps, on pourrait objecter qu'une fondation vers 1070 n'est pas pertinente au regard du contexte ambiant puisqu'en théorie, à ce moment-là, l'église Saint-Pierre n'appartient plus à l'archevêque.

On peut aussi rappeler qu'Austinde a eu un rôle déterminant dans l'installation de la réforme prégrégorienne en Gascogne. Il succède à Raimond I^{er} Copa, fils du comte Bernard-Odon de Fezensac, et aussi l'oncle du comte Guillaume-Astanove⁴⁹. En prenant la suite de Raimond Copa, accusé de simonie, Austinde va progressivement s'éloigner de la tutelle du Fezensac. D'autre part, il est un vrai clerc séculier, sans doute ni le moine, ni l'abbé de Saint-Orens d'Auch qu'on a voulu faire de lui⁵⁰. Appartenant à l'Église bordelaise, il fut probablement chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux, ce qui explique sa grande connaissance des milieux canonial et épiscopal ainsi que sa volonté toujours affichée de défendre et de développer son Église métropolitaine. Il fut aussi un relais essentiel de l'autorité romaine en Gascogne, notamment lors du conflit autour de l'évêché des Gascons⁵¹. Peut-être la collégiale Saint-Pierre de Vic a-t-elle été fondée par Austinde ? Si cette hypothèse est attirante, elle n'est malheureusement pas facile à prouver⁵².

Force est donc de constater qu'une fondation de la collégiale Saint-Pierre autour de 1090 apparaît plus plausible, notamment parce qu'elle est associée à des textes de la fin du XI^e siècle et parce qu'elle semble plus en accord avec le contexte ambiant à Vic, notamment par la restitution, vers 1089-1090, de l'église à l'archevêque. A ce moment-là, le meilleur moyen de concrétiser cette victoire de la part du prélat auscitain est de fonder une communauté canoniale dans cette ville si stratégique du comté de Fezensac. Malheureusement, les textes concernant la collégiale et postérieurs à la fin du XI^e siècle ne sont pas très nombreux⁵³. Dans le cartulaire noir de la cathédrale, on ne relève que 13 chartes, des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, concernant la collégiale de Vic⁵⁴. Dans le livre rouge de la cathédrale, plusieurs documents font référence au chapitre de Vic mais ils sont généralement plus tardifs que ceux qui sont compilés dans le cartulaire noir⁵⁵.

Dans toutes ces chartes, on ne parle jamais directement de la « collégiale ». On en donne seulement la titulature. Dans la charte CXL, datée de 1119⁵⁶, Arnaud de Malartic donne la moitié d'un

⁴⁸ Jean de JAURGAIN, *Cartulaire du prieuré de Saint-Mont*, Société Historique de Gascogne, Paris-Auch, 1904, chartre XXXII, pp. 52-54.

⁴⁹ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, ouvr. cit., pp. 194-195 : « En Fezensac, l'église d'Auch, jusqu'alors affaire familiale des comtes, venait de recevoir un nouveau titulaire : Austinde ».

⁵⁰ C'est en tout cas le sentiment de R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, ouvr. cit., pp. 196-197.

⁵¹ *Idem*, pp. 198-204.

⁵² Au plan architectural, cela pourrait également tenir, en ce sens où la collégiale de Nogaro, consacrée en 1060, fut reconstruite au début du siècle suivant. On pourrait donc imaginer qu'il s'est passé la même chose à Vic.

⁵³ On peut mentionner la charte CXXXV, datée de 1095, dans C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, pp. 164-167.

⁵⁴ *Idem*. Il s'agit des chartes VI, v. 1090 ; CXXXIII, v. 1110 ; CXXXV, 1095 ; CXXXVI, v. 1220 ; CXXXVII, 1222 ; CXXXVIII, 1167 ; CXXXVIII, v. 1150 ; CXL, 1119 ; CXLI, v. 1220 ; CXLII, v. 1220 ; CXLIII, v. 1220 ; CXLIV, 1223 ; CXLV, 1220.

⁵⁵ J. DUFFOUR, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit. Par exemple, les statuts du chapitre de Vic sont énumérés pp. 324-327. On y trouve la mention du « capitulum ».

⁵⁶ C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., vol. 1, pp. 175-176.

moulin qu'il possède à Vic aux « *canonicos ecclesie Sancti Petri de Vico* ». Plus loin, on parle des « *habitoribus ejusdem loci* ». Dans la charte CXXXVIII⁵⁷, datée des environs de 1150, on évoque à nouveau les « *habitatores* ». Dans la charte CXXXVIII, datée de 1167, on donne des noms de chanoines sans utiliser directement le terme de *canonicus*⁵⁸. En revanche, on parle des « *habitatores hujus ecclesie*⁵⁹ ». Dans la charte CXXXVII⁶⁰, datée de 1222, on parle à nouveau des « *habitatores ejusdem ecclesie* », voire des « *ministrantes*⁶¹ ». Dans l'ensemble, on mentionne assez souvent les « *canonici* » par exemple⁶². C'est notamment le cas dans la charte CXXXVII⁶³ dans laquelle on remarque donc l'utilisation de trois formules différentes, quoique synonymes. Quant au terme de « chapitre », il ne semble pas être souvent utilisé car il est toujours fait mention, soit d'un ou de plusieurs chanoines dont on donne le ou les noms, soit des chanoines dans leur ensemble. La charte CXLI, des années 1220⁶⁴, est également intéressante : on y mentionne un certain « *Ugonis de Orzano domini archiepiscopi vicarii* » ainsi que « *Maurini, Vicensis archidiaconi et istius ecclesie domini* ». *Maurinus* est donc sans doute le prieur de la collégiale autour de 1220⁶⁵.

4. L'église Saint-Pierre de Vic, une collégiale au plan original :

Actuellement, l'église comprend, d'ouest en est, une large façade percée d'un seul portail et encadrée aux deux extrémités par deux tours d'escalier dissymétriques (Fig. 4), une nef, charpentée, de trois vaisseaux de cinq travées donnant sur une abside d'axe et une absidiole sud voûtées en berceau (Fig. 5) tandis qu'au nord l'absidiole primitive a été remplacée par une sacristie dont le plafond actuel s'est substitué à une voûte d'ogives dont les départs sont encore en place⁶⁶. Bien entendu, les structures actuelles ne correspondent pas aux dispositions primitives et le plan général, qui paraît simple, doit être explicité. En effet, à l'origine, la cinquième travée de la nef actuelle n'en est pas une. Il faut plutôt y voir un espace transversal, non saillant, qui pourrait s'apparenter à un transept sans en être vraiment un. Nous aurions donc, au départ, un chœur triple, une sorte de pseudo-transept non saillant et une nef de trois vaisseaux de quatre travées.

La restitution du plan d'origine est particulièrement éclairante car elle offre la possibilité de comparaisons intéressantes avec d'autres constructions régionales, notamment des églises monastiques ou des collégiales. Évoquons tout d'abord un monument déjà mentionné, l'ancienne collégiale Saint-Nicolas de Nogaro. Cette dernière, en dehors des adjonctions postérieures, comprend une nef de trois vaisseaux de trois travées donnant directement sur un chevet tripartite parfaitement conservé⁶⁷. Si le plan général de l'église coïncide *a priori* avec celui de l'église de Vic, nous devons tout de même noter qu'il n'y a pas à Nogaro de structure transversale à l'emplacement du transept traditionnel, la nef étant directement accolée au chœur, ce qui peut paraître étrange dans le cadre d'une collégiale. Il est néanmoins possible d'imaginer que la partie la plus orientale de la nef ait pu servir de chœur liturgique. À Lialores⁶⁸, près de Condom, à Montaut-les-Creneaux⁶⁹, près d'Auch, les

⁵⁷ *Idem*, p. 174.

⁵⁸ *Idem*, pp. 171-173.

⁵⁹ Pour C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, il s'agit bien des chanoines, comme il le dit p. 168, note 3.

⁶⁰ *Idem*, pp. 168-171.

⁶¹ Toujours dans la charte CXXXVII. S'agit-il vraiment des chanoines ?

⁶² C'est parfois le terme de « *clerici* » qui est utilisé, comme dans la charte CXLI, des années 1220, pp. 178-179.

⁶³ *Idem*, pp. 169 et suivantes.

⁶⁴ *Idem*, pp. 176-178.

⁶⁵ *Marinus* est aussi et surtout archidiacre de Vic. Au Moyen Âge, l'archidiacre représente, au sein des chanoines, l'autorité de l'évêque. Y. ESQUIEU, *Quartier cathédral, une cité dans la ville*, ouvr. cit., p. 39. On trouvera des précisions dans Y. ESQUIEU, *Autour de nos cathédrales, quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992, pp. 55-57.

⁶⁶ Il existe un plan au sol et une coupe transversale dressés le 20 septembre 1899 par l'architecte Léopold Baqué. Ces pièces graphiques sont actuellement conservées à la mairie de Vic-Fezensac. Je ne les ai pas reproduites dans la présente étude car elles sont incomplètes et parfois erronées. Merci à Mme Goergen-Trépout de m'avoir communiqué ces documents.

⁶⁷ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », art. cit., pp. 91-110, plan p. 94 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 236-243, plan p. 236.

⁶⁸ Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit., p. 121 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 29-30.

⁶⁹ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., t. I, pp. 106-115.

trois sanctuaires donnent eux aussi directement dans la nef de trois vaisseaux, sans l'intermédiaire d'un transept⁷⁰.

Si le chœur tripartite est largement présent dans les églises de Gascogne à l'époque romane, il n'est pas toujours prolongé directement par une nef, comme dans les édifices précédents. Parfois, dans quelques monuments prestigieux, on l'associe à un transept saillant et à une nef à vaisseau unique ou à trois vaisseaux, à Saint-Orens d'Auch⁷¹, par exemple, mais aussi à Tasque⁷², à Peyrusse-Grande⁷³, à Mouchan⁷⁴, à Estang⁷⁵, à Croute⁷⁶. On peut aussi citer le cas de Saramon, mais le chœur y est plus important et plus complexe avec, au moins, quatre sanctuaires⁷⁷. Quoi qu'il en soit, les monuments appartenant à ces deux groupes sont de l'époque romane, la plupart existant autour des années 1100.

Mais l'église Saint-Pierre de Vic apparaît esseulée par son espace de transition non saillant venu s'intercaler entre la nef et le chœur. Un monument régional, en dehors du Gers actuel, peut néanmoins lui être comparé. Il s'agit de l'ancienne collégiale de Saint-Gaudens, en Comminges, un monument exceptionnel de l'époque romane⁷⁸. Comme pour Nogaro, nous avons affaire à une collégiale fondée par un prélat, l'évêque de Comminges Bernard, vers le milieu du XI^e siècle, entre 1055 et 1063. Comme à Nogaro, le monument actuel appartient à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle et n'est donc pas tout à fait contemporain de la fondation du chapitre de chanoines. Malgré les différences, importantes, avec l'église de Vic, on notera des ressemblances dans le plan des parties orientales avec notre édifice puisque le chœur tripartite communique, à l'ouest, avec un espace de transition, non saillant, non pas un transept, mais un chœur liturgique - magnifié par un remarquable décor sculpté comportant un véritable programme iconographique - composé de deux vaisseaux de trois travées, individualisées par leur voûtement, leur hauteur, leur élévation. Même si les rapprochements avec l'église gersoise peuvent paraître lointains, notamment en raison de la modestie du parti retenu à Vic, il ne fait pas de doute que ces deux collégiales, dont les parties orientales, datant des années 1100, sont contemporaines, sont l'illustration des réflexions qui animent les commanditaires au sujet du traitement de la zone de l'église qui leur est réservée.

Quelle pourrait donc être la fonction de cet espace transversal à Vic ? Il s'agit probablement d'un chœur liturgique installé entre les trois sanctuaires et la nef des fidèles, à l'emplacement traditionnel du transept, saillant ou non saillant, que l'on trouve, au même moment, dans quelques-unes des plus importantes églises de la région. L'embranchement continu du nord au sud situé entre la quatrième travée de la nef et cet espace transversal peut constituer une preuve suffisante⁷⁹. Comme nous le verrons plus loin, l'élévation intérieure de ce chœur liturgique s'est trouvée modifiée au XVII^e siècle lors des reconstructions consécutives aux dommages causés par les protestants. Il est donc difficile d'imaginer dans le détail l'élévation de ce chœur liturgique mais nous tenterons de le faire un

⁷⁰ À Lialores, les trois sanctuaires sont très profonds et leur partie occidentale servait de chœur liturgique. À Montaut-les-Créneaux, c'est la dernière travée de la nef qui remplissait peut-être cette fonction, comme à Nogaro.

⁷¹ C. BALAGNA, « Le bas-relief de Saint-Orens d'Auch, le plus ancien retable en pierre de France », dans *Actes de la 2^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Lectoure* (2013), Auch, 2014, pp. 52-69.

⁷² Marcel DURLIAT, « Tasque », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne, 1970*, Paris, 1970, pp. 55-66 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 270-276.

⁷³ Marcel DURLIAT, « Peyrusse-Grande », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne, 1970*, Paris, 1970, pp. 43-54 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 48-53.

⁷⁴ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 14-21.

⁷⁵ Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit., p. 119 ; J. CABANOT, *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 32-33.

⁷⁶ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 26, 2008, pp. 59-91.

⁷⁷ C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) », dans *Actes de la 4^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Simorre* (2015), Auch, 2016, p. 5-61.

⁷⁸ En dernier lieu, Emmanuel GARLAND et Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « La collégiale Saint-Pierre et Saint-Gaudens à Saint-Gaudens », dans *Congrès archéologique de France, Toulousain et Comminges, 1996*, Paris, 2002, pp. 139-149.

⁷⁹ L'embranchement actuel date sans doute des aménagements liturgiques réalisés au XVII^e siècle, et notamment de la réfection du pavement financé, d'après les textes, par un habitant de Vic, Samuel de Labaune, lequel, vers 1672, donne 400 livres pour faire paver l'église. Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 230-244, spécialement p. 241. Nous sommes donc bien après les gros travaux menés au début du siècle. Il n'est donc pas assuré que la séparation entre la nef et la zone des religieux se soit trouvée à cet endroit-là. Néanmoins, la zone inférieure des parties orientales, relativement peu modifiée au cours des siècles, laisse envisager cette possibilité.

peu plus loin, notamment en utilisant quelques-unes des informations que l'on trouve encore dans cette partie de l'édifice.

5. L'église Saint-Pierre de Vic, une collégiale des années 1100⁸⁰ ?

Avant de revenir au chœur liturgique, essayons de mettre en évidence le déroulement des travaux. Tout semble avoir commencé par la partie orientale de l'église actuelle et le chœur tripartite, dont il ne reste que l'abside d'axe et l'absidiole sud (Fig. 6). Malgré les aménagements postérieurs, notamment la construction d'un massif de renforcement dans les parties basses du chevet, sans doute à cause de la déclivité perceptible en direction de l'est et du nord, ainsi que la construction d'un clocher au-dessus de l'abside au milieu du XIX^e siècle⁸¹, l'extérieur des sanctuaires peut encore être étudié⁸².

5.1 : Une première campagne : la construction des parties basses du chœur :

Les différentes couleurs des pierres utilisées peuvent servir de repère chronologique : on aurait commencé la construction du chœur par les parties inférieures de l'abside semi-circulaire, large, haute et profonde, et de l'absidiole sud⁸³. On a utilisé une pierre taillée dans un calcaire blanc et jaune local que l'on retrouve dans cette partie du Gers, tout autour de Vic-Fezensac, notamment vers l'Armagnac à l'ouest ou vers le Condomois et le Lectourois au nord-est. La pierre de taille, principalement de moyen appareil, est de qualité, parfaitement assisée, aux joints fins et réguliers⁸⁴. On ne retrouve pas ici les difficultés de mise en œuvre typiques de la fin du XI^e siècle que l'on décèle dans certains édifices romans de Gascogne centrale avant la généralisation de l'emploi de tailleurs de pierre nombreux et compétents⁸⁵. Le statut de l'édifice permet peut-être d'expliquer cette qualité générale.

Dès le départ, le voûtement des sanctuaires a été envisagé, comme l'attestent les deux contreforts plats et hauts qui flanquent la fenêtre d'axe du sanctuaire principal. Peu restaurés, chaînés avec le reste de la maçonnerie, ces deux contreforts montent jusqu'à la corniche dont seuls quelques modillons pourraient être anciens⁸⁶. C'est la même chose pour l'absidiole sud, même si le contrefort a été restauré au XIX^e siècle. Ici, pas de modillons, pas de corniche en saillie. Peut-être est-ce l'indice,

⁸⁰ La plupart des auteurs, à la suite de Z. Baqué, ont attribué aux parties les plus anciennes de l'église une date tardive, autour de 1190. D'une part, cela n'est pas envisageable au plan chronologique et d'autre part, Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., p. 234, donne des raisons historiques à cette reconstruction dont je n'ai pas retrouvé la trace : « Disparue vers 1160 dans la querelle qui mit aux prises l'archevêque d'Auch Géraud de Labarthe et Bernard VI, comte d'Armagnac, elle fut rebâtie à la même place vers 1190 ». Curieusement, Baqué ne reprend pas à son compte les observations faites, quelques années plus tôt, par messieurs LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », dans *B.S.A.G.*, 1902, pp. 105-112, plus particulièrement p. 106, note 1 : « Cette église romane remonte sans doute au commencement du XII^e siècle, époque où Saint-Pierre de Vic fut rendu au chapitre d'Auch... ».

⁸¹ Archives Départementales du Gers, série V. 464. Ce clocher est venu remplacer celui qui fut établi au XVII^e siècle au-dessus de l'abside. Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., p. 240 qui s'appuie sur LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., p. 108.

⁸² On aura remarqué l'existence de couches successives de revêtement qui gênent l'examen des maçonneries extérieures, notamment d'un crépi au ciment particulièrement présent à certains endroits.

⁸³ On peut supposer que l'absidiole nord appartenait à cette première campagne de travaux mais sa disparition empêche de se montrer catégorique. En revanche, nous verrons plus loin que les vestiges de cette absidiole encore discernables à l'intérieur de la sacristie permettent d'accréditer cette hypothèse.

⁸⁴ On a commencé par construire l'abside, sur une dizaine d'assises – seules les quatre plus hautes sont encore visibles – en calcaire jaune, contreforts compris. En même temps, s'élève l'absidiole sud, dans laquelle s'associent indistinctement le calcaire jaune et le calcaire blanc, fenêtre comprise. Puis, on continue à élever l'abside, sur environ 25 assises en calcaire blanc, contreforts compris. Cette campagne s'accompagne de la construction de la partie supérieure de l'absidiole sud dans laquelle, ici aussi, le calcaire blanc domine.

⁸⁵ Deux édifices illustrent parfaitement ce moment charnière autour de 1100 : C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit. et « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXXI, 2011, pp. 61-82.

⁸⁶ On discerne quelques modillons, au décor très sommaire, peut-être différents de ceux du XIX^e siècle. Ils se rassemblent au sud de l'abside.

dans la hiérarchisation des parties extérieures, de l'importance donnée à l'abside par rapport aux absidioles⁸⁷ ?

C'est à cette première phase de construction qu'appartient la fenêtre d'axe de l'absidiole sud, la seule fenêtre d'origine encore visible au chevet de l'église⁸⁸. Il s'agit d'une petite baie en plein cintre, très étroite, surmontée d'un linteau monolithe et entourée d'un arc aveugle de même profil. Curieusement, l'ouverture ne s'accompagne d'aucun décor, contrairement à ce que l'on peut voir dans d'autres édifices contemporains, à Croute, à Tasque, par exemple⁸⁹. En revanche, la baie est identique à celles qui ont été percées dans la partie sud-est de l'église d'Aignan : baies étroites, bien appareillées, ébrasées pour diffuser le maximum de lumière et divisées en deux parties⁹⁰. Dans l'abside, les fenêtres sont bien postérieures : la fenêtre axiale, de style gothique tardif, doit appartenir à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, et la fenêtre sud a été percée après le concile de Trente, pour mieux éclairer l'autel principal⁹¹. À l'origine, malgré ces modifications, l'abside était bien percée d'un triplet. En effet, à l'intérieur, la fenêtre nord est encore discernable. Elle fut murée lors de la construction de la sacristie de la fin du Moyen Âge (Fig. 7).

Comme l'atteste le matériau, cette première campagne comprend aussi la construction d'une partie du mur oriental du chœur liturgique. Cela se voit plus particulièrement au niveau de l'absidiole sud. En effet, le calcaire blanc vient habiller les parties inférieures de ce mur, depuis l'angle sud-est jusqu'en direction du raccordement avec le mur de l'abside. Cela signifie que la structure actuelle des parties orientales de l'église a été décidée dès le départ. Au nord, l'examen des maçonneries est empêché par la sacristie, haute, large et profonde. Les quelques assises de pierre de taille, encore perceptibles, qui sont au même niveau que celles qui se trouvent au-dessus de l'absidiole sud semblent montrer l'emploi d'un calcaire blanc qui pourrait signifier que l'avancement du chantier s'est fait de façon régulière, tant côté sud que côté nord. Enfin, il faut aussi insérer dans la construction du mur oriental du chœur liturgique les contreforts d'angle, situés au sud et au nord. Ils sont identiques entre eux et identiques aux deux contreforts plats qui renforcent l'abside⁹². Par leur implantation, disposés perpendiculairement l'un à l'autre, ils sont tout à fait caractéristiques des manières de construire de l'époque romane (Fig. 6).

La construction des contreforts d'angle, au sud-est et au nord-est de l'église, a permis d'élever, toujours au sein de cette première phase de travaux, une partie des deux murs pignons nord et sud du chœur liturgique⁹³. Il s'agit de la moitié inférieure de ces murs, liée aux contreforts et donc au chevet. En témoignent, à l'extérieur, l'utilisation de la même pierre calcaire, blanche et parfois ocre dont nous venons de parler, les deux petites fenêtres en plein cintre, murées plus tard et remplacées par des ouvertures plus grandes et dont on décèle toujours la présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que les deux portes, en plein cintre, très modestes, percées au-dessous des fenêtres aujourd'hui

⁸⁷ Remarquons tout de même qu'une génoise, moderne, coiffe l'absidiole sud. Peut-être remplace-t-elle une corniche sur modillons.

⁸⁸ LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., p. 106, parlent d'une fenêtre romane étroite et « à »plein cintre dans le mur du nord (?) dont je ne vois pas la trace. Peut-être parlent-ils de la fenêtre murée du mur pignon nord du chœur liturgique dont nous parlerons plus loin.

⁸⁹ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit., p. 67.

⁹⁰ L'ouverture centrale, étroite et peu élevée, est percée dans une baie plus large, en plein cintre, appareillée avec le mur extérieur. C. BALAGNA, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », art. cit., p. 67.

⁹¹ À l'intérieur, le piédroit de gauche et le départ de l'arc de la fenêtre d'origine sont encore visibles.

⁹² Les contreforts sud ont bénéficié, à l'époque gothique, d'un renforcement de leur moitié inférieure. On a, en effet, chemisé ces deux contreforts par l'application d'une maçonnerie de pierre de taille visant à englober la totalité du développement en largeur des deux contreforts. Entre eux, au-dessus d'un larmier, la chemise se termine en pointe. Quant au soubassement, il s'accompagne d'un autre larmier mouluré de deux cavets. Nous verrons plus loin quelle date il sera possible d'attribuer à ce renforcement qui n'a pas été réalisé au nord-est de l'église.

⁹³ Je parle ici de murs pignons car, comme nous le verrons plus loin, le chœur liturgique devait bénéficier d'une toiture à deux pentes indépendante de celle du chœur et de celle de la nef. À nouveau, cela devait renforcer, depuis l'extérieur, l'individualisation de cette partie importante de la collégiale.

murées⁹⁴. Elles devaient permettre aux chanoines d'entrer dans l'église, notamment à l'époque où la partie occidentale de l'église actuelle n'existait pas encore (Fig. 8). D'autre part, la porte septentrionale devait être privilégiée car elle donnait sur le cloître et les bâtiments canoniaux⁹⁵. Côté sud, la construction du mur pignon du chœur liturgique comprend aussi le contrefort de gauche, du moins dans sa partie inférieure. Ici, un changement s'opère car le contrefort est plus massif que les précédents, plus large et plus profond⁹⁶. Côté nord, le contrefort ouest, donc à droite, est de dimensions normales.

Cette première campagne de construction comprend également l'aménagement des parties intérieures du chœur. La disparition des enduits dans l'abside laisse entrevoir la belle qualité d'un début de chantier dans lequel la pierre de taille règne en maître. Dans l'abside, l'élévation très sobre apporte un véritable effet monumental, le décor étant étrangement peu présent, au regard de certains des autres édifices de Gascogne centrale en construction au début du XII^e siècle (Fig. 9) : fenêtres sans colonnettes de piédroit, sans rouleaux, ni archivolte, absence de cordons moulurés superposés qui compartimentent l'espace, désintérêt pour l'arcature aveugle tapissant le fond de l'abside et de la partie droite qui la précède.

L'ornementation concerne seulement les bases des deux demi-colonnes à l'entrée de l'abside, les deux chapiteaux qui les surmontent et leurs tailloirs qui constituent le point de départ ou d'arrivée de la corniche sobrement moulurée et décorée de demi-boules qui souligne la naissance de la voûte. Au plan des matériaux, comme à l'extérieur, on observe l'emploi de cette belle pierre où le calcaire blanc le dispute au calcaire jaune. On remarque d'emblée que le mur oriental du chœur liturgique a bien été amorcé en même temps que l'abside et que les départs de l'arc d'entrée de l'abside, à double rouleau, appartiennent à cette première phase de travaux⁹⁷. Dans l'abside, ainsi que dans l'absidiole sud, quelques marques lapidaires apparaissent sur certains blocs. Elles sont également visibles en dehors des sanctuaires, notamment dans les parties inférieures du mur pignon nord du chœur liturgique, ainsi que dans la tour d'escalier sud-est⁹⁸. Ces marques lapidaires, dont il reste à faire l'inventaire complet, sont des indices particulièrement éclairants de la marche des travaux.

Les bases des colonnes sont tout à fait conformes aux années 1100 : un socle rectangulaire accueille aux angles deux boules en guise de griffes et la base proprement dite est moulurée de deux gros tores qui encadrent un cavet à la modénature compliquée. Ces bases sont parfaitement identiques à celles qui sont situées à l'entrée des absidioles sud et nord. Il s'agit donc encore d'une preuve de l'édification d'une grande partie du chœur tripartite à l'intérieur d'une même campagne.

Les chapiteaux de l'entrée de l'abside sont à épannelage corinthisant. Au-dessus d'un astragale très légèrement biseauté, se déploient, tant côté nord que côté sud, deux corbeilles végétales qui ont abandonné volutes d'angle et abaque échancré. Le décor est majoritairement constitué de feuilles lisses, peu saillantes, parfois à double nervure centrale, associées à des coquilles renversées au nord, et à des boules au sud. Au nord, les coquilles renversées, ligaturées à la base, sont installées au-dessus des feuilles d'angle tandis que la feuille centrale de la face principale et les feuilles des faces latérales laissent saillir des palmettes très plates dont les tiges se croisent. Au sud, les boules ont

⁹⁴ Ici aussi, un renforcement de la base du mur a été opéré, sur toute sa largeur, venant ainsi empêcher toute utilisation de la porte. Ce renforcement, que l'on va retrouver tout le long du mur sud de la nef, est postérieur à celui dont nous avons parlé plus haut pour les deux contreforts sud-est de l'église puisqu'il masque en partie la mouluration inférieure du soubassement médiéval. Je n'ai pas retrouvé la mention, dans les réparations du XIX^e siècle dont on a gardé la trace, de ces travaux. Peut-être ont-ils été réalisés au XVII^e ou au XVIII^e siècle, à la suite des embellissements dont a bénéficié l'église après le passage des protestants.

⁹⁵ Seule la porte sud est au centre du mur. La porte nord est décentrée vers l'ouest et les deux fenêtres sont décentrées vers l'est.

⁹⁶ Cela s'explique par le percement de l'escalier en vis qui devait donner accès au clocher primitif. L'épaisseur du contrefort a ainsi permis de répondre au vide de l'escalier.

⁹⁷ Il faut néanmoins signaler qu'autour de l'entrée de l'abside, le mur a été largement repris lors des travaux du XVII^e siècle que nous rappellerons plus loin.

⁹⁸ On voit notamment un P renversé ou non, un S, un M aux jambages obliques, un T à l'horizontale, inversé ou non, un motif en forme d'enroulement de coquille d'escargot ou de spirale. On retrouve ce dernier motif à Croute et à Nogaro, deux chantiers importants contemporains de la collégiale de Vic. C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit., p. 71.

remplacé les palmettes des feuilles médianes tandis que les coquilles renversées ont disparu au profit de l'enroulement des feuilles d'angle (Fig. 10 et 11).

Ces deux chapiteaux sont exceptionnels, non par leur facture, somme toute assez banale, mais par l'originalité et la précocité de leur composition. En effet, si le thème de la feuille lisse, accompagnée ou pas de boule, est très courant à l'époque romane, l'association de la feuille lisse et de la palmette renversée est moins habituelle. Surtout qu'ici, les feuilles sont le plus souvent divisées en deux moitiés verticales par deux nervures médianes assez prononcées. D'autre part, l'abaque lisse et la disparition des volutes sont aussi, pour l'époque, assez innovants. En fait, ces deux chapiteaux préfigurent, avec quelques décennies d'avance, l'évolution structurelle et stylistique dont vont témoigner les chapiteaux du monde cistercien, notamment en Gascogne gersoise mais aussi ailleurs dans le Midi de la France. Je pense aussi aux monuments non cisterciens qui, vers 1200, vont bénéficier de ces nouvelles recherches plastiques⁹⁹.

On pourrait donc penser que ces deux chapiteaux sont très postérieurs aux années 1100. Il n'en est rien, comme en témoigne l'élévation, quasi-identique, de l'absidiole sud, sorte de réplique miniature de l'abside (Fig. 12) : mêmes plan et élévation d'ensemble, bases analogues surmontées de demi-colonnes, de chapiteaux sculptés et de tailloirs à boules, corniche identique placée à la base de la voûte. D'autre part, l'absidiole méridionale montre une mise en œuvre de la construction aussi méticuleuse que dans l'abside. Les maçonneries y apparaissent particulièrement soignées, notamment par l'attention avec laquelle les blocs ont été taillés et layés en biais, et les traces des coups d'outil sont parfaitement visibles¹⁰⁰. D'autre part, la disparition, à certains endroits, des peintures gothiques qui ont recouvert la totalité de l'espace intérieur de l'absidiole laisse admirer la finesse et la précision des joints réalisés au fer lors de la construction de l'édifice (Fig. 13).

Comme on a pu le voir à l'extérieur, la totalité de l'absidiole sud appartient bien à cette première campagne de construction¹⁰¹. Cela se voit justement dans le profil plein cintre de l'arc d'entrée à double rouleau qui relie l'absidiole au chœur liturgique. On a d'ailleurs décidé d'utiliser une seule et même voûte au-dessus de la partie droite et de la partie semi-circulaire de l'absidiole. La disparition des peintures permet là aussi d'apprécier le savoir-faire des constructeurs.

Étrangement, les deux chapiteaux de l'arc triomphal sont de qualité moyenne, en dépit de la facture générale de l'absidiole et des peintures qu'ils ont reçues à l'époque gothique. D'autre part, ils sont plus conformes à la sculpture romane des années 1100 que les deux chapiteaux de l'abside. C'est

⁹⁹ Cette évolution stylistique m'a beaucoup intéressé, notamment dans le cadre de recherches passées. C. BALAGNA, « Quelques chapiteaux romans et gothiques de l'ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 21^e Journée des Archéologues Gersois*, (Vic-Fezensac 1999), Auch, 2000, pp. 100-133 ; « Le fonds lapidaire du musée des Beaux-Arts de Mirande (Gers) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXI, 2001, pp. 111-118 ; « Nouvelles découvertes de vestiges sculptés provenant de l'ancien monastère de La Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 25^e Journée des Archéologues Gersois*, (La Romieu 2003), Auch, 2004, pp. 78-91 ; « A la redécouverte d'un important édifice médiéval de Gascogne centrale : l'ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXIV, 2004, pp. 63-78 ; « Les vestiges de l'abbaye cistercienne de Berdoues », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXIV, 2004, pp. 234-236 ; « Les chapiteaux de Grandselve et la sculpture cistercienne méridionale », dans *Grandselve, l'abbaye retrouvée*, ouvrage collectif, Groupe de Recherches Historiques et Généalogiques de Verdun-sur-Garonne, Mercuès 2006, pp. 105-108 ; « Les éléments lapidaires de l'ancien cloître de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXVIII, 2008, pp. 307-313 ; « Quelques remarques sur les éléments sculptés du fonds lapidaire de l'ancienne abbaye cistercienne de Berdoues (Gers) », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 2010, pp. 260-289 ; « Bases et chapiteaux inédits de l'ancienne abbaye de la Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 1^{ère} journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de l'Isle-Jourdain* (2012), Auch, 2013, pp. 34-40 ; « Deux éléments lapidaires conservés à Marciac (Gers) », dans *Actes de la 5^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Miélan* (2016), Auch, 2017, pp. 23-26.

¹⁰⁰ La taille des blocs évoque le travail mené sur le chantier de l'église de Croute : les blocs sont parfaitement dressés, à la laye ou au marteau taillant manié avec une grande dextérité. Les traces laissées par les coups d'outil sont fines et régulières, conformément à la technique utilisée en Gascogne centrale, et ailleurs, à la fin du XI^e siècle et dans les premières décennies du XII^e siècle. C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit.

¹⁰¹ On aura noté que l'arc d'entrée de l'absidiole ne communique plus aussi largement qu'à l'origine avec le chœur liturgique. En effet, sous ce pan de mur, seule une petite porte permet d'entrer dans ce qu'il est convenu d'appeler un débarras. Nous verrons plus loin les causes de ce changement de destination qui empêche aujourd'hui d'admirer l'arc triomphal et ses chapiteaux dans leur intégralité.

normal, la faible hauteur de l'absidiole permet de penser qu'elle a été achevée avant l'abside et les deux chapiteaux de l'absidiole ont sans doute été installés un peu avant les deux du sanctuaire principal. Leur épannelage corinthien est conforme aux années 1100 : chapiteau plus haut que large, volutes d'angle, dés médians, abaque échancré.

Le chapiteau nord, posé sur un astragale torique, accueille de grandes feuilles disposées aux angles et sur les faces latérales, le milieu de la face centrale étant occupé par deux feuilles superposées, accompagnées toutes deux de volutes (Fig. 14). Les feuilles ne sont pas lisses mais possèdent un décor couvrant dans lequel la partie centrale de la feuille est agrémentée de petites boules superposées encadrées de fines folioles taillées en creux. En fait, les feuilles paraissent dédoublées et ressemblent, de façon grossière, aux feuilles fendues visibles notamment à Saint-Sernin et à dans le cloître de Moissac à la fin du XI^e siècle. On voit que le thème de la boule ou de la demi-boule connaît à Vic un vrai succès.

En face, en dépit de correspondances d'ensemble, le chapiteau est différent : l'astragale est torsadé, deux niveaux superposés de feuilles à boules tapissent l'arrière-plan et la partie centrale de la face principale est accompagnée d'un personnage humain, aux traits grossiers, dont on ne voit que le buste et qui fait mine de s'accrocher à l'astragale tout en levant la tête (Fig. 15). La posture du personnage rappelle celle du quadrupède qui fait semblant de se tenir à la moulure inférieure de la corbeille du chapiteau n° 15 de l'église de Croute¹⁰². C'est le seul exemple de présence de figure humaine dans la sculpture romane de la collégiale de Vic.

On remarque donc que si le chantier des parties orientales de l'église a commencé dans une certaine indifférence envers la sculpture, l'élévation intérieure des sanctuaires, notamment dans leur partie ouest, fait montre d'un intérêt nouveau pour l'ornementation. Cela est surtout visible dans les parties restantes, exceptionnelles, de l'absidiole nord. On peut imaginer qu'elle devait se présenter à l'identique de l'absidiole sud. Effectivement, à l'intérieur de la sacristie, se voient encore de part et d'autre de l'entrée les socles et les bases romans, en partie retaillés plus tard, les demi-colonnes, les chapiteaux, les tailloirs et l'arc triomphal en plein cintre, à double rouleau, preuves que la construction des deux chapelles latérales s'est faite en même temps (Fig. 16).

Les chapiteaux, deux pièces absolument remarquables, ont été réalisés par un autre sculpteur, beaucoup plus cultivé et infiniment plus talentueux que son collègue de l'absidiole sud. Comme au sud encore, ils ont été conservés dans la reconstruction de la fin du Moyen Âge et englobés en partie dans un mur de refend dans lequel a été percée l'actuelle porte d'entrée de la sacristie.

Le chapiteau sud, vu de l'intérieur, est une pièce magnifique, par les dimensions de sa corbeille très élancée et par la qualité et l'harmonie de la composition (Fig. 17). Sous un tailloir simplement mouluré, le sculpteur a réalisé un chapiteau à l'épannelage corinthien mais interprété de manière très personnelle. En effet, il a remplacé l'alternance traditionnelle feuille d'acanthé/palmette par de longues demi-feuilles d'angle placées sur deux niveaux superposés et disposées en quinconce. Ces feuilles, minces et étroites, sont agrémentées de lobes semi-circulaires semblant rayonner autour d'une nervure médiane tandis qu'une petite boule est suspendue à l'extrémité de l'élément végétal. Surtout, l'artiste a décidé de donner un relief considérable à ces feuilles qui semblent sortir du matériau avec une vigueur inaccoutumée. Elles se projettent vers l'avant et témoignent d'une véritable recherche plastique en direction de la ronde bosse. Au-dessus de l'astragale, la petite palmette dressée n'est là que pour combler l'espace vide entre les feuilles latérales. Nous retrouvons des compositions similaires de l'autre côté des Pyrénées, dans la cathédrale de Jaca, dans la collégiale Saint-Isidore de León, jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle, édifice avec lequel les comparaisons sont les plus pertinentes¹⁰³. De plus, un autre édifice de Gascogne, construit au début du XII^e siècle, présente des œuvres similaires : il s'agit de la collégiale Saint-Nicolas de Nogaro¹⁰⁴.

¹⁰² C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit., p. 82. Stylistiquement, rien ne rapproche les deux pièces.

¹⁰³ M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques, de conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, 1990. Pour Jaca, p. 248, ill. 229 ; pour León, p. 368, ill. 389 ; pour Compostelle, pp. 325-326, ill. 346 et 347.

¹⁰⁴ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », art. cit., pp. 91-110, plus particulièrement p. 104, ill. 11 et 12.

Le chapiteau de droite est tout aussi remarquable que son vis-à-vis (Fig. 18) : bien qu'on ne puisse en voir qu'une moitié, on peut à nouveau apprécier la clarté de la composition, la vigueur du relief et la recherche de mouvement. En effet, le sculpteur a réussi à donner à la feuille d'angle une saillie remarquable, donnant l'impression d'un enroulement prodigieux de la partie supérieure. En même temps, il joue avec les pleins et les vides, notamment par le creusement de la nervure médiane, qui attire la lumière, et par la densité des foliations qui se répartissent autour de cet élément vertical. Sur les côtés, la projection en avant des tiges secondaires renforce l'impression de grande unité de la composition générale, toujours basée sur un épannelage corinthien traditionnel. À nouveau, nous pouvons nous tourner vers Nogaro et vers Compostelle. C'est sans doute dans ce dernier édifice que ce type de composition est né, avant de se diffuser vers l'est, notamment au-delà des Pyrénées, en Gascogne centrale. Signalons aussi qu'à Aignan, Croute et Mazères¹⁰⁵, dans les Hautes-Pyrénées, certains chapiteaux s'ornent de volutes d'angle aux extrémités très saillantes, presque en pointe, identiques à celles de nos deux chapiteaux¹⁰⁶.

On peut donc envisager ici une datation autour du premier quart du XII^e siècle. Suggérons une possible marche des travaux, au vu des différences de traitement des chapiteaux du chœur : on construit en même temps les parties basses de l'abside et des absidioles. Ces dernières, moins hautes, sont en voie d'achèvement alors que l'on n'a pas encore voûté l'abside. À ce moment-là, interviennent sur le chantier deux sculpteurs très différents, le plus talentueux des deux travaillant dans l'absidiole nord. Il surmonte ses deux chapiteaux de tailloirs simples. Le sculpteur de l'absidiole sud utilise des tailloirs dont les boules sont également visibles sur la corniche placée à la base de la voûte. Un peu plus tard, on installe deux chapiteaux à l'entrée de l'abside. Ils sont réalisés par un autre sculpteur. Pour unifier les volumes de l'abside, le thème des boules est à nouveau adopté. Enfin, on surmonte les deux tailloirs des premières assises du rouleau intérieur de l'arc triomphal et le rouleau extérieur de l'arc, côté sanctuaire, est également réalisé. Le calcaire blanc domine. Dans cette première campagne, on aura noté que tous les arcs sont en plein cintre.

5.2 : Une deuxième campagne : le voûtement de l'abside et l'achèvement du chœur liturgique :

Dans la foulée, mais après une courte interruption qui entraîne des modifications dans l'approvisionnement en matériaux, on se consacre à l'achèvement de la zone de l'église réservée aux chanoines. À nouveau, nous devons nous transporter au chevet (Fig. 6). On comprend alors que l'abside a été achevée à ce moment-là : sa partie supérieure est montée sur douze assises très régulières de grès ocre, tout à fait différent du calcaire présent plus bas. D'autre part, au sud de l'abside, à la jonction avec l'absidiole, le grès ocre a été mystérieusement remplacé par un grès rouge identique à celui utilisé, fin XI^e début XII^e siècle, à l'église d'Aignan¹⁰⁷.

Les deux contreforts axiaux de l'abside ont été achevés lors de cette campagne en même temps que son voûtement était réalisé¹⁰⁸. La voûte en cul-de-four et la voûte en berceau brisé ont été exécutées en une seule fois puisqu'il n'y a pas d'arc doubleau entre les deux portions de voûte, à la manière du voûtement de l'absidiole sud. D'autre part, ce voûtement prend place sur la corniche décorée de boules et, à l'intérieur, les parements de la voûte reprennent le même matériau qu'à

¹⁰⁵ J. CABANOT, « L'église Saint-Jean de Mazères et le problème des origines de la sculpture romane dans le sud-ouest de la France », dans *Bulletin de la Société de Borda*, n° 336, 1969, pp. 409-435 ; « L'église Saint-Jean de Mazères », dans *Congrès Archéologique de France, Gascogne 1970*, ouvr. cit., pp. 67-79 ; *Gascogne romane*, ouvr. cit., pp. 203-208.

¹⁰⁶ L'ancienne abbatale de Saint-Sever, dans les Landes, est peut-être à l'origine de ce goût pour des enroulements de volutes très vigoureux.

¹⁰⁷ C. BALAGNA, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », art. cit. D'ailleurs, si l'on regarde bien, on s'aperçoit que des blocs appartenant aux dernières assises de la phase précédente de construction se parent d'une élégante couleur rouge. Le fer est donc venu imprégner quelques bancs de calcaire qui ont ensuite laissé la place au grès rouge ou ocre.

¹⁰⁸ Eux aussi présentent quelques blocs de grès rouge. D'ailleurs, à l'intérieur de l'église, le mur pignon nord du chœur liturgique comprend également, sous la fenêtre murée et à droite de la porte murée, quelques assises de calcaire maculé d'oxyde de fer. Peut-être devons-nous envisager que le chantier avance un peu plus vite au sud qu'au nord, et qu'une partie de la zone inférieure de ce mur est contemporaine des assises visibles, à l'extérieur, au-dessus de l'absidiole méridionale.

l'extérieur¹⁰⁹. Enfin, on achève la construction de l'arc triomphal, lui-même brisé, dans la même pierre (Fig. 9). Nous assistons donc, comme ailleurs en Gascogne au cours de la première moitié du XII^e siècle, à l'association de l'arc en plein cintre et de l'arc brisé¹¹⁰.

Le chantier se transporte ensuite au niveau du chœur liturgique. On continue d'en monter le mur oriental en utilisant un peu de grès rouge mais principalement du grès jaune. Cela concerne aussi la moitié supérieure des contreforts d'angle sud-est. De temps en temps, on insère dans les maçonneries un peu de calcaire blanc. Les murs pignons sont également concernés : au sud, au-dessus de la fenêtre et de la porte murées, le grès ocre a majoritairement remplacé le calcaire. Le contrefort de gauche qui délimite cet espace à l'ouest est lui aussi prolongé (Fig. 8). En effet, il accueille dans son épaisseur ainsi que dans celle du mur gouttereau auquel il est lié un escalier en vis qui a été commencé lors de la première phase et continué lors de la deuxième (Fig. 19). La porte d'accès actuelle est moderne. À l'origine, on monte à l'escalier par la porte, aujourd'hui murée, située à quelques mètres au-dessus du sol. À l'intérieur, au début de l'escalier, le seuil d'origine est encore visible¹¹¹. L'escalier est identique à celui de l'église de Croute¹¹², construit avec beaucoup de soin, le même calcaire blanc ayant été utilisé que dans les autres parties orientales de l'église. En montant, on retrouve quelques-unes des marques lapidaires énumérées plus haut.

C'est ici que s'inscrit plus particulièrement la difficulté de compréhension du déroulement des travaux du chœur liturgique. D'ailleurs, j'ai utilisé à dessein cette notion de chœur liturgique et non de dernière travée de la nef de l'église car il s'agit bien d'un espace qui, d'une part, appartient à cette phase de travaux, et, d'autre part, est réservé aux chanoines. Comment le prouver ?

Tout d'abord, il y a la marche continue du nord au sud qui sépare, depuis au moins la 2^e moitié du XVII^e siècle, la nef du chœur. Rien n'interdit de penser que cet emmarchement se trouve là depuis l'origine. Ensuite, on note qu'une corniche à boules orne la partie supérieure des murs est, nord et sud du chœur liturgique (Fig. 20). Identique en tous points à celle des sanctuaires, elle en est le prolongement aux plans chronologique et symbolique. En effet, elle signifie qu'il faut comprendre cette nouvelle surface transversale comme une augmentation de l'espace sacré qu'utilisent les chanoines. On remarquera d'ailleurs que cette corniche s'interrompt brutalement à l'ouest du chœur, là où se fait la liaison avec la première travée orientale de la nef. Comme nous le verrons plus loin, une corniche décore bien la zone supérieure des murs de cette partie de la nef mais, simplement moulurée, elle n'est plus accompagnée de boules. On pourrait l'expliquer par le biais de la chronologie et l'on aurait raison puisque la partie orientale de la nef appartient à une autre campagne de construction. Mais on peut aussi faire valoir l'argument de la différenciation symbolique, à la seule fin de la mise en valeur de l'espace canonial.

Par ailleurs, nous sommes confrontés, depuis le XVII^e siècle, à une église dont toute la zone située à l'ouest des sanctuaires est unifiée par une charpente. Nous sommes donc induits en erreur dans le domaine de la séparation des espaces. C'est donc au-dessus de cette charpente, dans les combles, que l'on trouve la preuve de l'existence d'une construction transversale non saillante située entre les chapelles et la nef. En effet, nous y découvrons, au sud principalement, les restes de l'amorce d'une voûte en berceau transversal, appareillée en grès ocre et conservée sur 8 assises incomplètes (Fig. 21). Nous sommes un peu au-dessus de la corniche à boules, ce qui permet de penser que le chœur liturgique était aussi haut, voire un peu plus haut que le chevet et qu'il était surmonté d'une toiture indépendante à deux pentes. Il y a donc eu à Vic le désir d'individualiser le chœur liturgique par rapport au reste. Deux questions restent en suspens :

¹⁰⁹ Quelques blocs de calcaire apparaissent, de ci, de là, peut-être des reliquats de la campagne précédente.

¹¹⁰ C. BALAGNA, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », art. cit.

¹¹¹ À l'intérieur, la montée est éclairée par un petit jour quadrangulaire qui correspond, à l'extérieur, au trou visible à droite du contrefort. Cet aménagement est contemporain du percement de la nouvelle porte d'accès à l'escalier à une époque plus tardive, au XVII^e, au XVIII^e, voire même au XIX^e siècle.

¹¹² C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit., pp. 70-71.

- premièrement, avait-on affaire à une voûte en plein cintre ou de forme brisée ? Au vu du profil de l'arc d'entrée de l'abside et de sa voûte, on pourrait penser à un berceau brisé mais, comme il est difficile d'extrapoler sur sa portée probable, on doit, à mon avis, se montrer circonspect et imaginer l'éventualité d'une voûte en berceau plein cintre. En outre, à cause de la portée intérieure, les arcs d'encadrement ouest, qu'ils soient plein cintre ou brisés, ne peuvent pas démarrer au niveau de la corniche car leur hauteur serait en contradiction avec l'emplacement du départ de la voûte. On pourrait donc envisager, comme à Nogaro, mais surtout comme dans la cathédrale de Lescar¹¹³, des demi-colonnes engagées, aux chapiteaux et aux tailloirs accueillant la retombée d'un arc, sans doute en plein cintre comme à Lescar, surmonté d'un mur-diaphragme au-dessus duquel une corniche à boules, rejoignant celle du mur pignon, recevrait l'autre départ de la voûte¹¹⁴. D'autre part, cette voûte a bien été construite dans cette deuxième phase de construction de l'église à laquelle appartiennent aussi les parties hautes de l'escalier en vis puisqu'une marque lapidaire bien présente dans l'escalier, le T renversé, apparaît aussi sur de nombreux blocs du départ de la voûte¹¹⁵.

- deuxièmement, la voûte a-t-elle été entièrement construite ? Puisqu'elle a disparu, on peut envisager que non, surtout que, côté nord, les traces de son existence sont moins visibles. Pourtant, on peut penser qu'elle l'a vraiment été, notamment, parce que les dernières assises en place sont celles qui, n'étant pas encore en encorbellement au-dessus du vide, ne sont pas tombées. Cela expliquerait le faible nombre d'assises conservées. D'autre part, comme l'église a été très éprouvée lors du passage des protestants et a fait l'objet d'une importante restauration au début du XVII^e siècle, on peut imaginer que c'est à la fin du XVI^e siècle que la voûte du chœur s'est effondrée, obligeant les restaurateurs du début du siècle suivant à remédier, au mieux et à l'économie, à sa disparition¹¹⁶. Enfin, si la voûte avait été commencée, comme l'attestent les assises encore en place, sans avoir été achevée, cela signifie qu'elle a dû être remplacée par une structure à moindres frais, une charpente par exemple, qu'il aurait suffi de remplacer après les exactions des huguenots. Pourtant, lors de la restauration, c'est toute la structure intérieure de l'église qui a été modifiée, plus particulièrement par l'implantation des piliers polygonaux indispensables à l'accueil de la structure en bois. Seul l'effondrement d'une voûte de pierre, lourde et massive comme pouvait l'être celle de l'église de Vic, a pu causer autant de dommages à l'édifice.

À mon avis, il faut imaginer un chœur liturgique divisé en trois sections de voûtes : deux voûtes en berceau transversal, respectivement au-dessus du « bras » nord et du « bras » sud, et une voûte au-dessus de la partie centrale, juste devant l'abside. Ici, les indices manquent : doit-on imaginer une autre voûte en berceau, un peu plus haute que les deux autres pour que le mur pignon oriental puisse être ajouré, ou de même hauteur pour pouvoir être convenablement épaulée ? Cette voûte était-elle en berceau plein cintre ? Transversale ou longitudinale ? Doit-on envisager une coupole au-dessus d'une « croisée » rectangulaire ? Malheureusement, rien dans les combles ne permet de privilégier l'une ou l'autre de ces possibilités.

En outre, remarquons que ces voûtes, assez élevées, ont permis à chacun des bras d'être un peu plus largement éclairés que par le biais des petites baies modestes et décentrées de la zone inférieure de l'élévation. En effet, dans les combles, se distingue encore, au nord et au sud, une partie importante des ouvertures ébrasées vers l'intérieur qui apportaient un peu plus de clarté. Si leurs angles intérieurs ont été refaits, leur ébrasement est bien roman, comme l'attestent les blocs marqués d'un T renversé. Il y avait donc deux niveaux superposés d'ouvertures qui, pour celles du haut,

¹¹³ Jacques LACOSTE, *Les grandes œuvres de la sculpture romane en Béarn*, Bordeaux, 2007, pp. 17-22.

¹¹⁴ Une corniche à boules est également présente dans le vaisseau central de la cathédrale de Lescar, au-dessus de l'arc en plein cintre qui ouvre sur la voûte en berceau transversal.

¹¹⁵ On peut aussi imaginer que ces blocs marqués ont été taillés à l'avance et que la voûte a donc été construite bien après mais je ne le pense pas.

¹¹⁶ Justement, LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., pp. 109 et 111, citent le texte du marché passé le 24 mai 1615 avec les architectes d'Auch afin de reconstruire l'église : « desmolir la voûte et pilier qui soutient icelle, qui est dans ladite église et proche de la grande porte, du cousté de midy ; comme aussy, desmoliront le pilier et arquade qui est de l'autres cousté... ».

servaient aussi à accentuer l'élancement du chœur des chanoines¹¹⁷. Comme dans la cathédrale de Lescar, dont J. Lacoste a souligné l'originalité des solutions appliquées dans le domaine du voûtement¹¹⁸, nous remarquons que le choix d'une voûte transversale permet de transformer un mur gouttereau en un mur pignon particulièrement apte à diffuser la lumière du jour. Peut-être la collégiale Saint-Pierre de Vic était-elle l'une des premières églises de Gascogne centrale à mettre en application ce type de solution ?

Enfin, nous n'avons pas évoqué la destination de l'escalier en vis. Il devait sans doute desservir un clocher soit construit, soit seulement projeté¹¹⁹. Il se trouvait peut-être au-dessus de la travée centrale du chœur liturgique même si nous ne pouvons pas connaître aujourd'hui les élévations interne et externe de la partie médiane du chœur. À Croute, l'escalier installé au sud-ouest du transept devait avoir la même destination que l'escalier de Vic situé, lui, au sud-ouest d'un chœur liturgique¹²⁰.

Nous en arrivons donc à la question des supports. Ils ont bien existé, même si leurs traces sont minimales : autour de l'entrée de l'abside, à l'emplacement des piliers du XVII^e siècle, on peut imaginer l'existence de demi-colonnes engagées dont les chapiteaux devaient être surmontés de tailloirs placés dans le prolongement des corniches¹²¹ (Fig. 9). Au-dessus des tailloirs, devaient se trouver des arcs d'encadrement dont l'emplacement en hauteur correspond aux traces laissées par la voûte dans les combles. La reconstruction du XVII^e siècle a entraîné la disparition de toute cette fraction de l'élévation : soit les supports d'origine sont plus ou moins préservés, à l'intérieur de la chemise que constituent les supports octogonaux, soit tout a été remplacé¹²².

Au nord-ouest et au sud-ouest du chœur liturgique, les traces des supports sont encore décelables, surtout au sud-ouest, où l'on devine l'empreinte de la demi-colonne, remplacée plus tard par un contrefort s'interrompant à mi-hauteur. Il lui est bien sûr postérieur (Fig. 19). En face, les traces sont malheureusement beaucoup moins nettes et on ne voit plus que l'interruption abrupte de la corniche et seuls quelques blocs en saillie laissent deviner l'emplacement de l'ancrage du support. Il semble qu'à l'époque moderne, tout ce qui dépassait a été sectionné et régularisé¹²³ (Fig. 22).

Les deux derniers piliers flanquant le vaisseau central de la nef actuelle doivent occuper, à peu près, l'emplacement des supports romans. Comment se présentaient-ils ? On peut suggérer des piliers cruciformes dont chaque demi-colonne engagée devait recevoir les arcs supérieurs. C'est un type de support tout à fait approprié dans les premières années du XII^e siècle. Ils devaient donc permettre de dessiner avec leurs vis-à-vis à l'est une travée centrale rectangulaire qu'il est difficile d'imaginer dans le détail. Encore une fois, dans les combles, rien n'est visible. En tout cas, nous pouvons envisager une datation autour de 1125 avec un achèvement de cette moitié orientale de la collégiale qui ne va pas au-delà du milieu du siècle.

¹¹⁷ Signalons que ces fenêtres ne fragilisaient pas les murs puisqu'ils ne recevaient que leur propre poids, la voûte étant en berceau transversal.

¹¹⁸ J. LACOSTE, *Les grandes œuvres de la sculpture romane en Béarn*, ouvr. cit., pp. 21-22.

¹¹⁹ On peut aussi imaginer que le clocher se trouvait au-dessus de la partie semi-circulaire de l'abside, c'est-à-dire à l'endroit où l'on construisit un clocher au XVII^e siècle, avant qu'il ne soit à nouveau reconstruit vers 1850. LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., pp. 108 et 111.

¹²⁰ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », art. cit., pp. 70-71.

¹²¹ Comme on peut le voir à l'examen des maçonneries et cela a d'ailleurs été mentionné plus haut, les parements des murs situés aux deux extrémités de l'arc d'entrée de l'abside ont été repris en sous-œuvre au XVII^e siècle. À la hauteur des tailloirs des demi-colonnes, les blocs d'origine ont été remplacés et on peut imaginer qu'ils devaient constituer le début de la corniche ornant le haut du mur oriental du chœur liturgique qui est encore assez bien conservée.

¹²² Voir, *supra*, note 116.

¹²³ *Idem*.

5.3 : Une troisième campagne inachevée : la nef romane :

Après la construction du chevet triple et du chœur liturgique, les chanoines s'orientent vers la nef des fidèles. À l'ouest des supports nord-ouest et sud-ouest du chœur des religieux, un décrochement vers l'extérieur apparaît au niveau des murs gouttereaux et la nef s'élargit très légèrement. À l'extérieur, au sud, ce décrochement est visible, à gauche du contrefort de l'escalier en vis. On y voit une portion de mur, légèrement plus profonde que le mur de la nef, réalisée dans le même grès ocre que celui qui habille la campagne de construction précédente (Fig. 23). Le mur y est plus épais car il est en lien avec le percement de l'escalier. C'est seulement au XIV^e siècle que la partie inférieure de cet épaississement va être réduite lors de la construction du nouveau portail et du pinacle de droite qui fut refait au cours du XX^e siècle¹²⁴. À l'intérieur, l'épaisseur accrue du mur est également perceptible puisqu'elle permet d'absorber le volume de l'escalier. Au nord-ouest, le décrochement est plus faible : on a inséré dans le mur un pilastre de faible épaisseur qui a deux fonctions : raccorder le chœur à la future nef et correspondre au volume en saillie qui se trouve de l'autre côté¹²⁵.

C'est lors de cette troisième campagne qu'est défini le périmètre de la partie occidentale de l'église, façade principale comprise¹²⁶. À l'extérieur, en dépit des revêtements successifs qui empêchent parfois de bien examiner la maçonnerie, on observe l'utilisation des mêmes matériaux que ceux employés précédemment - calcaire blanc, grès aux tons différents - mais les blocs sont plus petits qu'au chevet et l'on se rapproche d'un appareil de pierre de taille plus standardisé¹²⁷.

À l'intérieur, on a voulu établir une continuité avec le chœur antérieur, comme l'indique l'élévation des murs gouttereaux nord et sud. Au sud, on a construit un soubassement continu qui, à l'origine, courait jusqu'à l'angle sud-ouest de l'église¹²⁸. Sur ce soubassement, à intervalles réguliers, ont été engagées dans les murs gouttereaux des demi-colonnes dont les socles et les bases, identiques au nord et au sud, sont encore romans (Fig. 24). Quatre demi-colonnes ont été montées en même temps que les murs, deux demi-colonnes au nord (1N, 3N), deux demi-colonnes au sud (1S, 3S)¹²⁹. À chaque fois, sur le soubassement maçonné, est disposé un support composé de deux blocs à la partie supérieure abattue. Au-dessus, un socle rectangulaire, agrémenté d'un léger cavet et associé à des griffes d'angle en forme de fruit oblong, lisse et étiré, précède une scotie en quart de rond, légèrement

¹²⁴ La série O des Archives Départementales du Gers concerne les travaux réalisés dans les édifices communaux au XX^e siècle. Comme elle est en cours de classement, je n'ai pas pu consulter le dossier Aignan et donc savoir plus précisément de quand date la restauration de ce portail. Il est possible que cette restauration date des années 1936-1937 qui ont vu l'église bénéficier de nombreux embellissements, dont l'installation des remarquables verrières du maître-verrier Lardeur. Voir l'article de Z. Baqué publié dans *La Petite Gironde*, en mars 1936. Je remercie Mme Goergen-Trépout de m'avoir communiqué cette archive.

¹²⁵ À l'extérieur, côté nord, aucun retrait de mur n'est visible. En revanche, sous la fenêtre moderne, un larmier reliant les contreforts des deux extrémités de la travée indique bien que nous sommes face à une nouvelle campagne.

¹²⁶ On n'élève sans doute que la partie basse de la façade, en dessous du larmier gothique qui fut en grande partie refait au début du XX^e siècle, lors de la démolition du porche moderne, en 1908. Ce porche, sans doute rajouté au XVIII^e siècle, est encore visible sur des cartes postales des années 1900. Je remercie à nouveau Mme Goergen-Trépout de m'avoir fait connaître cet intéressant élément iconographique.

¹²⁷ À certains endroits, les maçonneries forment une véritable mosaïque de couleurs, peut-être due aux travaux du XVII^e siècle. En effet, dans le marché, on peut lire « ... plus réunir les murailles d'icelle esglize par le dedans et fermer les trous qui se trouveront estre nécessaires ». Plus loin, il est dit qu'il est « permis auxdits maistres se servir et faire à leur plaisir et vollonté des matériaux qui se trouveront dans l'enclos d'icelle esglize, comme pierre, sable, thuille, bois, latte et toute autre chose, de quoy ils se pourront servir à l'édification d'icelle esglize ». LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., p. 111.

¹²⁸ Le soubassement courait-il également le long du mur nord de la nef ? Je ne peux pas l'affirmer car il n'en reste aucune trace. Mais les demi-colonnes encore en place sont bien posées sur un support aussi haut qu'en face.

¹²⁹ Les demi-colonnes sont numérotées depuis l'ouest. La 1N, toujours en place, se trouve à l'entrée de la 2^e travée du collatéral nord, la 2N, disparue, mais dont la trace du soubassement et l'emplacement vertical sont toujours décelables, se trouvait à l'entrée de la 3^e travée du collatéral, la 3N, toujours en place, séparait la 3^e travée de la 4^e. La disposition est identique au sud et les supports encore en place, 1S et 3S, sont bien alignés avec ceux du nord. Ici aussi, le support 2S est absent. Un retable moderne étant installé contre le mur gouttereau, il n'est plus possible d'en voir une quelconque trace. Les deux autres supports, numérotés 4N et 4S correspondent à ceux qui étaient placés à l'entrée du chœur liturgique. Comme on l'a vu plus haut, il n'en reste quasiment rien.

débordante, surmontée d'une gorge et d'un fin bourrelet (Fig. 25)¹³⁰. À l'extérieur, les contreforts sont bien placés dans l'axe des supports¹³¹.

Le chantier ayant progressé d'est en ouest, on a commencé par élever les murs gouttereaux de la nef, associés à l'intérieur au soubassement continu, aux demi-colonnes engagées surmontées de leurs chapiteaux et de leurs tailloirs, malheureusement, tous disparus¹³². Pourtant, ils semblent bien avoir existé. En effet, court encore, dans le prolongement de celle du chœur liturgique, une corniche, dorénavant lisse, au niveau des 4^e et 3^e travées orientales de la nef, à la fois au nord et au sud (Fig. 26). Cette corniche, parfois tronquée, s'interrompt, des deux côtés, au même niveau, à l'est des supports 2N et 2S, soit à la jonction de la 2^e et de la 3^e travée des deux collatéraux. Comme dans le chœur liturgique, cette corniche était surmontée d'une voûte en berceau, désormais longitudinal, dont il reste dans les combles, surtout côté nord, les sept premières assises, incomplètes (Fig. 27).

On doit se poser quelques-unes des mêmes questions que celles qui ont surgi au moment de l'analyse du voûtement du chœur liturgique. Tout d'abord, quel était le profil de cette voûte ? En l'état actuel des connaissances, il ne me paraît pas possible de trancher en faveur du profil plein cintre ou du profil brisé. D'autre part, la voûte a-t-elle été entièrement construite ? C'est une question très difficile qui d'ailleurs en soulève d'autres : quelle était la hauteur et le profil de la voûte centrale ? Avait-on affaire à une église-halle, à la manière dont les restaurateurs du XVII^e siècle ont façonné la reconstruction de l'église, ou le vaisseau central bénéficiait-il d'un éclairage direct ? Quel était la forme des piliers du vaisseau central ? Ont-ils seulement existé dans leur état roman ?

On aura remarqué sur la fig. 27 l'absence d'empreinte des arcs doubleaux. On aurait donc construit une voûte en berceau lisse, ce qui paraît très peu probable en plein XII^e siècle dans le Midi de la France. Cela pose la question de la destination des demi-colonnes et des chapiteaux. Au final, peut-être la voûte en berceau des collatéraux n'a-t-elle été jamais terminée ?

Les deux travées occidentales des collatéraux de la nef témoignent elles aussi de cet inachèvement. En effet, même si les supports 2N et 2S sont aujourd'hui absents de l'élévation, on peut sans doute les restituer sans trop se tromper¹³³, notamment grâce aux deux premiers supports occidentaux encore en place, les demi-colonnes 1N et 1S qui ont été montées en même temps, comme le prouvent les matériaux utilisés, deux calcaires de couleur différente, le premier plutôt sombre, le second plus clair. Il semble bien qu'à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité occidentale de l'église, le chantier avance plus lentement, ce dont témoignent les différences de couleur dans les matériaux utilisés. D'autre part, ces travées ne présentent plus la corniche moulurée des travées précédentes. Une observation attentive prouve que la corniche n'a jamais été mise en place. Ici, le voûtement n'est apparu que bien plus tard, sans doute au XIV^e siècle, au moment où l'église bénéficie de réels embellissements.

Malgré la difficulté de lecture des maçonneries extérieures et l'absence de marqueurs chronologiques tels que les chapiteaux et les tailloirs, il semble cohérent de proposer pour cette 3^e campagne de construction de la collégiale Saint-Pierre de Vic une période correspondant à la deuxième moitié du XII^e siècle. En effet, la mouluration des bases, la corniche moulurée et le départ des voûtes en berceau prouvent que nous sommes encore dans un art roman représentatif du XII^e siècle. Plus haut¹³⁴, j'évoquais l'impossibilité d'une mise en chantier de la collégiale à la fin du XII^e

¹³⁰ La base 3N, plus abîmée, est difficilement étudiable. Néanmoins, elle semble identique à la 1N analysée ici. En face, les bases 1S et 3S correspondent entre elles et avec les bases nord.

¹³¹ Les contreforts des supports 3N et 3S sont à peu de choses près identiques. Celui du nord a peut-être perdu le larmier que l'on trouve encore sur son vis-à-vis. Ceux des supports 2N et 2S disparus sont également proches mais ils sont plus larges que les deux précédents, surtout celui du sud, un peu plus épais que celui du nord. Avec les contreforts des supports 1N et 1S, on revient à peu près aux dimensions des contreforts 3N et 3S. Dans l'état actuel, suite aux remaniements qu'a connus l'édifice au début du XVII^e siècle, il est bien difficile d'expliquer ces différences.

¹³² De même que les demi-colonnes 2N et 2S. Nous y reviendrons plus loin.

¹³³ Les contreforts extérieurs en témoignent.

¹³⁴ *Supra*, note 80.

siècle, comme l'ont proposé certains auteurs. En revanche, un ralentissement dans les dernières décennies du siècle, voire dans les années 1200, pourrait être, au plan de l'histoire de l'art, envisagé¹³⁵.

6 : Un nouvel élan à partir du XIII^e siècle :

Parmi les éléments qui paraissent postérieurs au XII^e siècle et qui témoignent donc d'une reprise ponctuelle des travaux dans la collégiale, il faut citer la fenêtre percée dans la quatrième travée du collatéral sud de la nef. Aujourd'hui entièrement visible, il est possible qu'au début du XX^e siècle elle ait été aux trois-quarts obstruée¹³⁶ (Fig. 23). Par sa forme en mitre très originale et sa mouluration simple, elle tranche avec les fenêtres en plein cintre de la partie orientale de l'église. Elle rappelle aussi, dans sa partie supérieure, le goût pour les ouvertures en forme de losange ou de carré posé sur la pointe que l'on rencontre dans la partie supérieure du mur pignon du bras nord du transept de l'ancienne abbatale cistercienne de Flaran, sans doute au début du XIII^e siècle, et dans l'église de Saint-Christaud au milieu du XIII^e siècle¹³⁷. Cette ouverture évoque surtout le retour en grâce de l'arc en mitre, au début du XIII^e siècle, dans la décoration des deux derniers étages du clocher de Saint-Sernin de Toulouse¹³⁸. On peut donc proposer, pour le percement de cette fenêtre, une date autour du milieu du XIII^e siècle.

D'autre part, environ au tiers inférieur de la demi-colonne 3N, le onzième tambour est orné de trois tores superposés de manière irrégulière. Cette ornementation est particulièrement étrange. Si l'on reste en Gascogne gersoise, cela peut faire penser, mais de façon indirecte, aux colonnes annelées de Saramon qui appartiennent à la deuxième moitié du XI^e siècle¹³⁹. Cette tentative de décoration devait-elle être accompagnée d'autres tambours de même profil ? S'agit-il d'une reprise du support un peu plus tardive ? Peut-on l'attribuer à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle¹⁴⁰ ?

De plus, au-dessus, le dernier tambour d'origine de la demi-colonne, qui sert d'ancrage à la contrefiche de soutien de la charpente du XVII^e siècle (fig. 26), est surmonté d'un bloc polygonal décoré de feuilles très simples, déjà gothiques dans l'ensemble même si la facture est grossière¹⁴¹. Peut-il s'agir d'une sculpture du XIII^e siècle, placée là au XVII^e siècle lors de la reprise en sous-œuvre de l'élévation¹⁴² ? En effet, on remarque qu'au-dessus, la reprise moderne est bien visible avec ses tambours polygonaux qui montent jusqu'à la corniche.

Enfin, se pose la question de la tour rectangulaire construite autour de l'angle sud-ouest de la nef. Construite en deux temps, comme en témoigne son élévation sud, elle accueille un escalier en vis qui a pu desservir un clocher¹⁴³. Une porte en plein cintre, comme pour l'escalier d'angle du chœur liturgique, dessert une cage construite en partie en dehors de l'édifice. La tour semble s'être élevée bien au-delà de sa hauteur actuelle. Rien ne permet d'attribuer une date précise à cette construction

¹³⁵ Z. BAQUÉ, « L'archevêque d'Auch, co-seigneur de Vic-Fezensac », dans *B.S.A.G.*, 1913, pp. 43-51 signale, p. 45, que « les comtes ne tardèrent pas à empiéter de nouveau sur les domaines de l'Église, probablement à l'époque des luttes de Bernard IV avec l'archevêque Géraud de Labarthe (autour de 1160) ». Malheureusement, l'auteur ne cite pas ses sources. Même s'il est difficile de baser toute une chronologie sur une mention aussi fragile, notons que ces tensions entre les deux seigneurs pourraient correspondre aux difficultés que connaît la construction de la nef.

¹³⁶ En effet, dans LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., pp. 106-107, les auteurs mentionnent, « sur le mur latéral du midi », deux fenêtres bouchées dont le haut « présente la forme d'un losange ». Cela pourrait concerner notre fenêtre. En revanche, où se trouve l'autre ? D'autre part, la carte postale du début du siècle, évoquée plus haut, semble aller dans ce sens.

¹³⁷ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., t. I, pp. 123-132.

¹³⁸ Quitterie et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse, de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, 2008, pp. 89-91. Les auteurs évoquent notamment le *terminus ante quem* de 1243.

¹³⁹ C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) », dans *Actes de la 4^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Simorre (2015)*, Auch, 2016, pp. 5-61.

¹⁴⁰ Nous retrouverons cette mouluration particulière sur le chapiteau 1S.

¹⁴¹ C. BALAGNA, « L'église de Heux à Larroque-sur-l'Osse : un édifice du XIII^e siècle ? », dans *Actes de la 5^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Miélan (2016)*, Auch, 2017, pp. 27-38.

¹⁴² Ce bloc provient-il de l'église ? Il pourrait appartenir à l'un des bâtiments de la clôture, mis à mal par les protestants et réutilisé ici.

¹⁴³ Aujourd'hui, l'escalier sert surtout à gagner la tribune de l'orgue.

qui paraît s'être greffée à l'angle sud-ouest de la façade. Dans le cas où le clocher roman n'aurait pas été construit, on peut émettre l'hypothèse que cette tour a été édifiée pour distribuer un clocher à l'angle de la façade. Il pourrait s'agir à nouveau d'un aménagement ponctuel réalisé au cours du XIII^e siècle, pour sa moitié inférieure et au cours du XIV^e siècle pour sa partie supérieure tronquée¹⁴⁴.

C'est surtout au XIV^e siècle que les travaux reprennent dans la collégiale de Vic. Un peu plus haut, nous avons évoqué l'intervention qui a eu lieu sur la demi-colonne 3N. La même observation peut être faite au sujet du support 3S, placé exactement en face. Sauf qu'ici, le onzième tambour a fait l'objet d'une décoration sculptée particulièrement réussie (Fig. 28). Entre un astragale biseauté et un abaque polygonal mouluré, le bloc, traité comme la corbeille d'un chapiteau, se divise en deux registres superposés de feuilles de lierre, vigoureuses et bien découpées, légèrement boursofflées, qui emprisonnent de petits fruits grenus. Les feuilles du haut sont en partie attachées à la moulure biseautée située dans la partie inférieure de l'abaque mais paraissent s'en libérer sous l'action d'un vent imaginaire. Les feuilles de la rangée inférieure, tout aussi dynamiques et souples, sont issues des mêmes tiges que les feuilles précédentes mais elles laissent apparaître, au milieu d'elles, de petits visages masculins qui semblent vouloir s'extirper de ces efflorescences végétales.

Bouche ouverte ou fermée, ils paraissent prisonniers des feuilles et des tiges qu'ils semblent recracher ou vomir, comme on peut le voir notamment dans la sculpture romane des XI^e et XII^e siècles. Ce mélange très naturaliste entre l'homme et le végétal se rencontre dès le XIII^e siècle dans la première sculpture gothique languedocienne¹⁴⁵. Cette association harmonieuse entre l'homme et le végétal fait également penser au thème de l'homme de feuillages, très présent dans la sculpture gothique française et qui s'est diffusé dès la fin du XIII^e siècle sur les chantiers de reconstruction des grands édifices gothiques du Midi de la France, mais aussi en Gascogne centrale, à La Romieu, à Mirande, à Marciac par exemple, dans la première moitié du XIV^e siècle¹⁴⁶.

Ce chapiteau, plastiquement très réussi, laisse planer le mystère sur sa présence à cet endroit-là. Doit-on émettre à nouveau l'hypothèse d'une reprise en sous-œuvre datant de la première moitié du XIV^e siècle ? Il semble que oui puisque le support appartient bien à l'époque romane. D'autre part, comme pour le support 3N, le dernier tambour d'origine de la demi-colonne sert d'ancrage à la contrefiche de soutien de la charpente du XVII^e siècle et au-dessus, on devine la reprise moderne, bien visible avec ses tambours polygonaux qui montent jusqu'à la corniche.

Comme on l'a vu plus haut, les supports 2N et 2S ont disparu. Pourtant, ils semblent avoir bel et bien existé : la corniche arrivait jusqu'à eux, les traces d'arrachement perceptibles correspondent à leur emprise et on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas eu de supports entre les 1N-3N et 1S-3S. Pourtant, lors de la reprise du chantier au XIV^e siècle, on a fait le choix de ne pas utiliser ces deux supports et d'installer, à l'ouest de ces derniers, un culot sculpté qui reçoit toujours, les trois claveaux formant le départ d'un doubleau, de deux nervures et de deux formerets¹⁴⁷ (Fig. 29). Au sud, un bloc unique a été subdivisé en trois fausses consoles de forme tronconique en accord avec les éléments principaux du voûtement, le doubleau et les nervures. Le tailloir polygonal épouse les contours des trois arcs pour les individualiser. Les arcs, des rectangles aux angles abattus, correspondent tout à fait au type de modénature que l'on retrouve dans certains monuments gothiques gersois à la fin du XIII^e siècle et au XIV^e siècle¹⁴⁸. La mouluration de l'abaque étant très proche de celle du chapiteau aux visages, on peut penser qu'il n'y a pas un grand écart de date entre les deux réalisations, même si, ici, on a abandonné le végétal et la figure humaine.

¹⁴⁴ C'est peut-être au cours du XIV^e siècle, lors de la construction de la partie supérieure de la tour que le larmier a été installé plus bas permettant alors de lier la tour à la façade occidentale. Attention ! Il semble avoir été fortement restauré au XIX^e siècle.

¹⁴⁵ La composition du chapiteau, le volume accordé aux personnages et l'omniprésence de la végétation rappellent les chapiteaux à protomes qui commencent à apparaître dans la première moitié du XIII^e siècle dans le Midi de la France, à Saint-Paul de Narbonne, à Villelongue, dans le cloître de Saint-Papoul. Voir notamment Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique XIII^e - XIV^e siècles*, Toulouse, 1998.

¹⁴⁶ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 177-357.

¹⁴⁷ Pour des raisons pratiques, on les nommera 2N' et 2S'.

¹⁴⁸ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 177-357.

En face, la console est différente (Fig. 30). Pourtant, elle accueille les mêmes départs des éléments de la voûte, à la même modénature. Seulement, on a choisi de recevoir les départs des arcs sur une console unifiée par un abaque polygonal dont la mouluration, sans être identique, est en tout cas très proche de celle de la console sud. Le décor végétal est très réussi, notamment parce que c'est lui qui vient individualiser les arcs : la feuille centrale, dirigée vers le bas, se place sous le doubleau, tandis que les feuilles latérales, dirigées vers le haut, conduisent le regard vers les nervures. L'essence végétale, difficile à reconnaître, pourrait appartenir à la flore généralisée gothique. Les trois feuilles ressemblent à des feuilles de choux, presque identiques dans leurs boursouflures et leurs découpures très nettes aux choux frisés qui vont largement se diffuser dans le gothique tardif¹⁴⁹.

On remarque surtout qu'au cours du XIV^e siècle, on décide d'achever le voûtement de la nef, peut-être laissé en suspens à la fin de la campagne précédente. On abandonne la voûte en berceau pour la voûte d'ogives, on lance des formerets, qui sont presque entièrement conservés, au-dessus des deux premières travées occidentales des deux collatéraux. Ce voûtement a-t-il été finalisé ? On peut le supposer au vu des mutilations qu'ont subies les maçonneries dans cette partie supérieure des murs, mais cela reste encore difficile à prouver¹⁵⁰.

Entre les premières et deuxième travées des deux collatéraux, on a, en revanche, réutilisé les demi-colonnes 1N et 1S. Ici, il semble bien que les colonnes ne montaient pas bien haut et on peut donc envisager deux hypothèses : soit le chapiteau gothique a été placé au-dessus du dernier tambour de la campagne précédente, soit les tambours en calcaire blanc correspondent à la reprise du support à l'époque gothique. Ainsi, côté nord, on aurait rajouté quinze tambours, tandis qu'au sud, on n'en aurait rajouté que dix¹⁵¹. La hauteur obtenue correspond à celle des deux consoles des travées suivantes¹⁵².

Les deux chapiteaux semblent contemporains des consoles précédentes. Au nord, il adopte la mouluration, la forme et le décor, à quelques détails près, de la console voisine. Au sud, on a opté pour la structure individualisée de la console 2S, tout en abandonnant le tronc de cône lisse pour des feuilles de chêne qui accompagnent, au centre, un visage masculin souriant. Même si l'œuvre ressemble au chapiteau du support 3S, la facture est différente et moins aboutie ici. Notons que l'astragale paraît divisé en deux tores superposés, comme sur la demi-colonne 3N, analysée plus haut. Si ces travaux réalisés afin de voûter d'ogives les deux premières travées occidentales des collatéraux se sont déroulés en même temps, on peut supposer que deux sculpteurs différents sont intervenus, l'un au nord, l'autre au sud.

Comment se présentait l'élévation de cette voûte d'ogives au revers de la façade ? À l'angle sud-ouest, on aperçoit encore la console d'angle, toute simple et de forme conique, encore surmontée du départ de la nervure et des formerets. Au-dessus, malgré le bûchage de quelques blocs, la course des formerets est assez bien conservée. À gauche et à droite du portail d'entrée, les retombées ne sont plus visibles depuis la construction, au XVII^e siècle, des deux piliers engagés qui servent en partie à l'accueil de la tribune de l'orgue, mais les deux formerets qui partent vers le sud et vers l'ouest sont bien visibles.

À l'angle nord-ouest, la situation est plus compliquée depuis la construction, toujours à l'époque gothique, mais plus tard, d'un massif en saillie qui accueille un nouvel escalier débouchant sur un clocher encore présent aujourd'hui. Ainsi, la façade est accompagnée de deux tours, certes d'époques différentes, mais quasi-symétriques entre elles. À l'intérieur de l'église, on voit que les deux formerets perpendiculaires l'un à l'autre devaient se rejoindre, ainsi que la nervure disparue, autour d'une console sculptée. Mais la construction d'un mur plat dans l'angle afin de donner suffisamment de place à l'escalier est venue masquer les départs des formerets qui sont noyés dans cette nouvelle maçonnerie. En revanche, la console est toujours là. Lors de la construction du massif en saillie qui se trouve au-dessus de la porte de l'escalier, on a modifié la retombée de la nervure et on enlevé la

¹⁴⁹ *Idem*.

¹⁵⁰ On voit d'ailleurs qu'on avait commencé de lancer un formeret en direction de la troisième travée, « romane »...

¹⁵¹ Cela signifierait que les demi-colonnes 1N et 1S n'étaient pas de même hauteur.

¹⁵² Cette surélévation des supports est peut-être contemporaine de la surélévation de la tour sud-ouest ?

console de son logement primitif pour l'installer vers l'extérieur. Il s'agit bien de la console d'angle contemporaine du voûtement d'ogives car elle est identique à la console 2N'. Elle est posée sur un encorbellement mouluré que l'on retrouve à l'extérieur du clocher, à l'ouest et à l'est, aux endroits où la tour polygonale vient se raccorder à l'angle nord-ouest de la nef.

Enfin, pour quelle raison n'a-t-on pas réutilisé les supports 2N et 2S aujourd'hui disparus ? L'explication pourrait être celle-ci : les travaux concernant le voûtement d'ogives ont dû commencer à partir de la façade occidentale que l'on a continué de monter à ce moment-là. En témoignent le portail central et les trois fenêtres gothiques qui éclairent les trois vaisseaux de la nef. On a dû choisir pour la portée de la voûte la distance entre les angles ouest de la nef et les demi-colonnes 1N et 1S. Pour des raisons pratiques, on a appliqué la même solution pour la deuxième travée dont les supports 2N et 2S devaient se trouver quelques centimètres plus loin. On a donc décidé, pour faciliter la mise en œuvre du voûtement d'ogives, d'installer deux consoles en avant des deux demi-colonnes aujourd'hui disparues.

On se demandera toujours si la voûte d'ogives a été installée, si le vaisseau central était lui aussi voûté d'ogives sur ses deux premières travées, si les supports autour de ces deux travées étaient ceux de l'époque romane, réutilisés, ou des supports datant du XIV^e siècle, Même si l'on ne peut se montrer plus ferme, remarquons tout de même la présence, dans le collatéral nord et dans la sacristie nord, de trois clefs de voûte, très bien conservées.

Deux de ces clefs sont exceptionnelles car elles sont à la fois historiées et agrémentées d'une inscription. La première met en scène une possible Annonce aux Bergers (Fig. 31). En effet, à gauche, on voit une étoile resplendissante et de l'autre côté, un homme debout, vêtu d'un vêtement court et d'un capuchon rabattu vers l'arrière, tenant un livre ouvert dans la main gauche. Au milieu, des animaux sont en train de paître. Il manque tout de même l'ange venu annoncer la bonne nouvelle. L'inscription principale, qui court sur un phylactère semi-circulaire au-dessus de la scène, n'a pas pu être déchiffrée.

La deuxième montre peut-être saint Laurent tenant le gril, objet de son martyre, dans sa main droite et un livre dans sa main gauche (fig. 32). Placé de trois-quarts, légèrement cambré, le buste en avant, il porte la dalmatique, passé sur une aube très longue qui masque ses pieds. Son visage joufflu est encadré par une chevelure dense qui peut rappeler, par sa disposition et son volume, certaines des coiffures qu'affectionne le maître de Rieux, dans le deuxième quart du XIV^e siècle¹⁵³. De plus, la figure se trouve insérée dans un médaillon quadrilobé, aux lobes séparés par quatre pointes aboutissant à quatre feuilles boursoufflées en saillie sur la clef¹⁵⁴, qui pourrait également évoquer le XIV^e siècle. Un phylactère horizontal occupe le fond de la clef en se déployant derrière le personnage. L'inscription qu'il accueille garde encore tout son mystère.

Si les clefs semblent appartenir au XIV^e siècle, la possibilité qu'elles aient été réalisées dans la deuxième moitié du XV^e siècle ou la première moitié du siècle suivant doit être examinée. En effet, le style des lettres correspond à la tradition épigraphique de la fin du Moyen Âge et les extrémités végétales de la clef au martyr ressemblent à celles que l'on rencontre parfois en Armagnac autour de 1500 au sein d'un grand nombre d'édifices¹⁵⁵. Pour aller dans le sens de la première hypothèse, il faut rappeler que ce sont des clefs de voûtes quadripartites dont les départs de nervures ont le même profil que celui des nervures encore en place dans l'édifice. Enfin, il y a aussi la possibilité que ces clefs n'appartiennent pas à l'église mais cela me semble peu recevable.

La troisième clef conservée se trouve dans la sacristie (Fig. 33). Comme elle est insérée dans le mur est, elle n'est malheureusement pas totalement visible. Au centre du disque de la clef, se trouve un écusson lisse sur lequel on a sculpté l'*Agnus Dei*, de profil, dirigé vers la gauche et soulevant une hampe à la croix avec sa patte antérieure droite. Il s'agit d'un motif particulièrement courant à l'époque romane et surtout à l'époque gothique, souvent sculpté sur la clef de voûte d'un sanctuaire,

¹⁵³ M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique XIII^e - XIV^e siècles*, ouvr. cit.

¹⁵⁴ La feuille de l'angle inférieur droit a été cassée. Notons que ces feuilles ressemblent assez à celles du chapiteau 2N' et de la console de l'angle nord-ouest de la nef évoqués plus haut.

¹⁵⁵ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 359-448.

au-dessus de l'autel¹⁵⁶. À nouveau, et sous toute réserve, une appartenance au XIV^e siècle peut être proposée. Par leurs dimensions, ces trois clefs pourraient avoir été placées au-dessus de certaines des travées voûtées d'ogives de la nef de Saint-Pierre de Vic.

La fin de cette importante campagne de travaux est marquée par le percement de deux nouveaux portails, au sud et à l'ouest. Contrairement à ce que l'on a dit¹⁵⁷, ils sont bien du XIV^e siècle, car tout à fait caractéristique de cette période de grand apogée artistique durant laquelle les formes gothiques rayonnantes se diffusent partout en Gascogne centrale, principalement dans la première moitié du XIV^e siècle¹⁵⁸. Le portail occidental en est un bel exemple (Fig. 34) : tympan nu sur arc surbaissé, rouleau extérieur, archivolt et colonnette extérieure toriques ornés d'un listel typiquement rayonnant, multiplication de tores et de cavets délicatement moulurés, chapiteaux-frises aux feuilles de chêne disposées en deux rangs superposés, astragales biseautés et tailloirs polygonaux, bases prismatiques et archivolt reposant sur deux consoles à visages masculin au nord et féminin au sud.

Le portail sud, quoique d'allure identique, apparaît comme une étape supplémentaire dans la définition du portail rayonnant gascon (Fig. 35). En effet, il est un peu plus complexe et plus abouti, notamment par les corbeilles au décor plus vif, aux feuilles plus découpées, rappelant l'ornementation de nombreux portails, tels le portail ouest de l'église de Lannepax¹⁵⁹. Malgré les mutilations, les feuilles de vigne et les grappes de raisin, très naturalistes, sont encore bien visibles. D'autre part, les tores à listel se sont généralisés, reflet du goût des sculpteurs pour les modénatures complexes issues du répertoire des artistes français. Quant au linteau, il est rectangulaire, comme à Fleurance. Surtout, on a installé aux deux extrémités du portail des pinacles, grossièrement refaits mais bien là à l'origine. Comme à la Romieu, Marciac, Mirande, Montréal-du-Gers, ils renforcent la verticalité de la composition et individualisent le portail par rapport au reste de la façade¹⁶⁰.

Est-ce à cette époque que l'on voit apparaître des chapelles latérales, très étroites, dans les murs gouttereaux de la nef, au niveau des deuxième et troisième travées des collatéraux¹⁶¹ ? Si ces chapelles ont aujourd'hui disparu, l'espace qu'elles ont occupé est toujours visible à l'intérieur. On distingue d'ailleurs encore, à l'intérieur et à l'extérieur, les traces de leur emprise¹⁶². Ces chapelles étaient-elles voûtées. Difficile à dire... En tout cas, elles rappellent la multiplication des chapelles latérales dans les édifices gothiques régionaux, plus particulièrement sous l'impulsion des ordres mendiants. Dans une collégiale qui accueillait les fidèles, au cœur d'une des villes les plus importantes du diocèse, en plein centre de la ville, nul doute que ces chapelles ont permis de répondre aux besoins spirituels des fidèles ainsi qu'aux obligations religieuses des chanoines.

À la fin du Moyen Âge, plus précisément après la fin de la guerre de Cent Ans, la collégiale connaît quelques transformations, certaines d'importance¹⁶³. Tout d'abord, on peint l'intérieur de l'absidiole sud des années 1100, du sol jusqu'à la voûte. Malheureusement, ces peintures sont en très mauvais état et n'ont jamais fait l'objet ni d'une restauration, ni d'une quelconque protection. Le cycle s'est développé sur trois niveaux superposés, les deux inférieurs sur les murs gouttereaux, le dernier

¹⁵⁶ Plusieurs monuments gothiques de la Gascogne centrale possèdent ce type de clef. C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit.

¹⁵⁷ LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., p. 107 ; Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 236-237 ; Louis LAGRAVÈRE, « Vic-Fezensac », ouvr. cit. ; *Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle*, ouvr. cit.

¹⁵⁸ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 177-357.

¹⁵⁹ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., t. V, pp. 394-399.

¹⁶⁰ *Idem*, pp. 177-357.

¹⁶¹ Elles sont évoquées par Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 237-239. L'auteur évoque des « églises disparues ». Il les confond aussi parfois avec les autels latéraux qui devaient être disposés contre certains murs.

¹⁶² À l'extérieur, notamment côté sud, on devine la trace du solin du toit de ces chapelles, notamment sur la deuxième travée. On voit également des traces de solin autour de la première travée mais, à l'intérieur, le mur ne semble pas avoir été bouleversé. Peut-être s'agissait-il d'une construction appuyée contre le mur de l'église et accessible seulement depuis l'extérieur ? À l'intérieur, le vide des chapelles est toujours visible, notamment sur les deuxième et troisième travées. La trace des départs de l'arc d'entrée de ces deux chapelles est encore décelable. Côté nord, existaient deux autres chapelles, en face des précédentes. En dehors du vide dans le mur, les preuves de leur existence sont plus fragiles. Enfin, les chapelles sud sont encore visibles sur la carte postale d'avant 1908. Il semble qu'elles aient perduré jusqu'aux travaux initiés en 1936.

¹⁶³ On agrandit la fenêtre d'axe de l'abside et on dote la nouvelle baie d'élégants remplages.

sur la voûte. Le registre inférieur, presque totalement dégradé, ne laisse rien apparaître. Le registre médian situé sous la corniche à boules est le mieux conservé. Le cycle, consacré à la Vierge ou à l'Enfance du Christ commence au nord, par deux épisodes, à la fois très reconnaissables et tout à fait conformes à la tradition iconographique, l'Annonciation et la Visitation. La scène suivante est malheureusement illisible et celle qui suit également. On voit tout de même un personnage masculin, assis, revêtu d'une longue et ample tunique rouge qui laisse le côté droit de son corps découvert. Il semble affublé d'un système pileux jaune orangé (est-il roux ?). Devant lui, un personnage presque entièrement de profil, légèrement tourné vers nous, est assis sur un trône jaune. Il porte une calotte rouge. S'agit-il d'un juif ? A-t-on représenté le Christ devant Hérode ? Le cycle de l'Enfance se prolongerait donc directement en un récit de la Passion, préfiguré par le torse presque entièrement nu du Christ. Cela semble assez hypothétique... .

De l'autre côté de la fenêtre, plus rien ne peut être analysé. Sur la voûte en cul-de-four, quelques traces de personnages monumentaux se devinent. Au-dessus de la fenêtre, face à l'entrée, il peut s'agir d'un Christ debout, dont il semble que l'on puisse distinguer un nimbe crucifère. Représentés à mi-corps au nord et au sud, directement sur la corniche, on aperçoit les contours et quelques traits de deux personnages qui paraissent, curieusement, regarder vers l'ouest. Dans l'état actuel, il ne m'appartient pas de donner une quelconque date à ces peintures. Au vu des couleurs utilisées et du style très élaboré, elles pourraient appartenir au XV^e siècle.

Entre 1450 et 1550, on va également modifier la destination des deux absidioles et en faire deux sacristies, accessibles directement depuis la travée droite de l'abside par une porte surmontée d'un arc en accolade (Fig. 9)¹⁶⁴. Cette conversion s'accompagne de la fermeture des chapelles à l'ouest, les portes percées dans ces murs de refend ne l'ayant sans doute été que bien plus tard. On ne devait plus y entrer que depuis l'abside. Les deux grandes surfaces de mur ainsi récupérées ont dû accueillir un autel et un retable, aujourd'hui disparus, et remplacés par deux compositions monumentales datant des années 1680.

Il en reste la belle crédence de style flamboyant percée dans le mur oriental du chœur liturgique, côté nord, à la gauche de l'autel (Fig. 36). Elle est tout à fait caractéristique des réalisations de la fin du XV^e siècle et du début du siècle suivant, notamment par son aspect général qui fait d'elle un portail en miniature¹⁶⁵ : mouluration très nerveuse des bases, arc en anse de panier, pénétration des corps de moulures qui se croisent dans la pierre, arc en accolade, traces du fleuron terminal, des éléments végétaux sculptés sur les montants de l'arc, des pinacles latéraux. Remarquons que le rouleau intérieur de l'arc en anse de panier devait s'orner de sarments ou de motifs évoquant le bois de la Croix dont il ne reste plus que les départs. La crédence sert donc à accompagner l'autel installé contre le mur qui obstrue, depuis cette époque, une grande partie de l'arc triomphal de l'absidiole nord¹⁶⁶.

La simple transformation de l'absidiole nord en sacristie à la fin du XV^e siècle n'a pas dû suffire. En effet, en 1526, le 18 janvier, Pierre Laura, prêtre et chanoine de l'église Saint-Pierre de Vic, en accord avec les marguilliers et les consuls de la ville, s'accorde par devant notaire avec Jean Condilhes, maçon, pour la construction de la sacristie¹⁶⁷. Entièrement chaulés, les murs de la sacristie sont, depuis le milieu du XVIII^e siècle¹⁶⁸, surmontés par un plafond qui est venu remplacer la voûte d'ogives qui venait de s'écrouler. On en voit quand même les départs, sous la forme de quatre consoles d'angle surmontés du début des nervures. Deux des consoles sont en forme de tronc de cône

¹⁶⁴ Si les peintures de l'absidiole sud sont du XV^e siècle, elles sont en tout cas antérieures au changement de statut de la chapelle méridionale.

¹⁶⁵ On peut la comparer à quelques-unes des très belles crédences, crédences lavabos, crédences tabernacles ou armoires liturgiques encore présentes dans les chapelles latérales des cathédrales d'Auch et de Condom où elles pourraient avoir été réalisées au début du XVI^e siècle. C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 400-415.

¹⁶⁶ S'il y a une crédence creusée dans le mur sud du chœur, elle est aujourd'hui cachée par le mobilier du XVII^e siècle.

¹⁶⁷ Le texte, présent chez D. BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, ouvr. cit., est rappelé par Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., p. 242.

¹⁶⁸ *Idem*. L'auteur parle d'une voûte d'arêtes. La fenêtre orientale, sans saveur, et la génoise sous la corniche sont la conséquence de l'effondrement de la voûte.

lisse, les deux autres sont feuillagées, un peu à la manière des supports de la voûte d'ogives de la partie occidentale de l'église. Même si l'on ne voit plus que quelques centimètres de la base de la nervure, on peut sans trop se tromper restituer un profil typique de la fin du Moyen Âge en Gascogne centrale, à savoir un méplat central encadré par deux cavets séparés par un filet¹⁶⁹. On peut tirer deux enseignements de ces observations : tout d'abord, le constructeur a fait le choix des consoles alors qu'il aurait pu avoir recours à des supports montant de fond dans lesquels auraient pénétré directement les nervures et les formerets, s'il y en a. Ensuite, en ce début de 2^e quart du XVI^e siècle, les formes de la Renaissance ne semblent pas encore être présentes à Vic. Cela signifie que le vocabulaire du gothique tardif a encore de beaux jours devant lui¹⁷⁰.

Enfin, évoquons pour mémoire les travaux réalisés au XVII^e siècle, puisque l'église fut très abîmée pendant les guerres de Religion, en 1569 et en 1585 surtout : effondrement des voûtes de la nef et du chœur liturgique¹⁷¹, écroulement des piliers de la nef, disparition d'une partie des maçonneries de l'édifice, disparition des bâtiments situés au nord de l'église. Celle-ci fut reconstruite entre 1615 et 1619, puis consacrée en 1623. Nous avons vu plus haut que l'accord pour la reconstruction a été signé le 24 mai 1615 et les travaux confiés à deux architectes d'Auch. Il est intéressant de remarquer que les travaux accomplis n'apparaissent pas tous dans le texte. Pourtant, ils paraissent bien avoir été exécutés au même moment. Je pense notamment aux quatre piliers engagés de chaque côté de l'entrée de l'abside et autour du portail principal de l'église¹⁷². Ils sont pourtant essentiels puisqu'ils portent une partie de la couverture. D'autre part, on parle de l'ouverture de deux fenêtres, celles qui éclairent le chœur liturgique, mais les fenêtres de la nef, identiques, paraissent avoir été réalisées en même temps¹⁷³.

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, le dallage de l'église a été installé dans le derniers tiers du XVII^e siècle grâce à un habitant de Vic¹⁷⁴. C'est sans doute à cette occasion qu'a été insérée dans le dallage, à droite du dernier pilier nord de la nef, une table d'autel, rectangulaire, en marbre griotte, sur laquelle se trouve encore le logement scellé de la pierre d'autel ainsi que quatre des cinq croix de consécration, puisqu'il manque le coin inférieur gauche. La qualité du matériau, la simplicité d'ensemble, l'élégance dépouillée et les dimensions de cet objet du mobilier liturgique permettent de penser que nous sommes devant une table d'autel médiévale, peut-être romane. Elle a dû traverser les siècles, probablement jusqu'aux guerres de Religion. Deux hypothèses s'offrent à nous : soit il s'agit de l'une des deux tables d'autel des chapelles latérales, enlevée lors de leur conversion en sacristie et conservée quelque part en attendant leur réutilisation, soit il s'agit de la table de l'autel majeur, profanée par les protestants et réinstallée dans le sol de l'église, symboliquement près de la chaire, à l'entrée du chœur liturgique.

7 : Autour de la collégiale :

Il est, dans l'état actuel de nos connaissances, bien difficile d'évoquer la disposition des bâtiments canoniaux qui se trouvaient au nord de l'église. En dépit de deux portes, l'une romane, l'autre moderne, et d'un enfeu du XIII^e ou du XIV^e siècle, plus rien n'est décelable. Z. Baqué a vu, au début du XX^e siècle, sur la façade nord de l'église, à environ 6 m de hauteur, les trous dans lesquels

¹⁶⁹ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 359-448.

¹⁷⁰ C. BALAGNA, « De l'ombre à la lumière : l'église Notre-Dame de Luzanet (Montréal-du-Gers) », dans *Actes de la 3^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art d'Eauze* (2014), Auch, 2015, pp. 41-65.

¹⁷¹ Ces événements dramatiques sont rappelés notamment dans LABADIE et LAVERGNE, « Restauration de l'église paroissiale de Vic-Fezensac (1615-1619) », art. cit., pp. 105-112 ; Z. BAQUÉ, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 163-181 ; « Le chapitre Saint-Pierre de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 101-112 ; « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 230-244

¹⁷² En effet, on ne parle que des huit piliers octogonaux en pierre de taille.

¹⁷³ On peut aussi imaginer que les fenêtres ouest sont de l'époque gothique et que les fenêtres est refaites au début du XVII^e siècle l'ont été à partir d'elles. C'est possible car les travaux réalisés en 1936 signalent que l'on a retrouvé, en démolissant les chapelles, certaines de ces baies.

¹⁷⁴ Z. BAQUÉ, « La paroisse de Vic-Fezensac », art. cit., p. 241.

ont pu s'insérer les corbeaux de pierre recevant les éléments de la poutraison¹⁷⁵. J'avoue ne rien avoir vu de tel.

Un examen rapide mené dans les maisons qui bordent aujourd'hui la place, qui doit se trouver à l'emplacement du cloître médiéval supposé, n'a rien livré. Les sources sont quasi-muettes. Même s'il ne faut pas, comme on l'a vu plus haut, confondre cloître et clôture, les mentions de l'un ou de l'autre ainsi que des bâtiments adjacents sont presque totalement absentes des textes. Bizarrement, les travaux du début du XVII^e siècle ne concernent que l'église. Cela signifie-t-il que les bâtiments des religieux n'ont pas été touchés ? Peut-être pouvons-nous envisager qu'au moment des guerres de Religion, les chanoines ne vivent plus au nord de l'église. Justement, cette hypothèse a été émise par Z. Baqué¹⁷⁶. Il déclare qu'à la fin du XV^e siècle, les chanoines avaient fait bâtir « un nouveau cloître resté inachevé¹⁷⁷ ». Mais ce n'est sans doute pas la construction que l'auteur signale comme étant reliée à la sacristie de la collégiale par des constructions disparues en 1757 qui passaient au-dessus de l'actuelle rue Saint-Pierre¹⁷⁸. Cette construction existe toujours, même si elle a été transformée il y a quelques années en un immeuble divisé en logements. Pour la désigner, la tradition nous a transmis les termes de tour du Chapitre et de Chanoinie. Comme nous le verrons plus loin, cela fait référence à un prestigieux monument.

Ce bâtiment se trouve à l'est de l'église, à quelques dizaines de mètres d'elle, ce qui permet d'ores et déjà d'évaluer, avec plus ou moins de précision, l'emprise de la collégiale et des constructions qui la bordaient à l'époque médiévale. L'édifice, de forme quadrangulaire surgit au-dessus des constructions plus récentes qui se sont greffées à lui, notamment à l'ouest, au nord et au sud puisque seule la façade orientale peut être véritablement observée¹⁷⁹. À l'extérieur, la pierre de taille domine et semble, en termes de matériaux, de couleur et de dimensions des blocs, très proche de celle de l'église. En haut du mur oriental, au quatrième niveau, on a percé une claire-voie de deux baies géminées séparées par une faible portion de mur, de dimensions modestes, aux arcs trilobés, dans le style rayonnant¹⁸⁰. Au-dessous, sur la gauche, trois percements superposés, dont les deux derniers imitent grossièrement des fenêtres à meneau et croisillon de la fin du Moyen Âge, dénaturent complètement la façade (Fig. 37). Sur la droite, au niveau des fenêtres à meneau, on remarque les vestiges d'une ouverture bordée de blocs saillants évoquant des arrachements. Il pourrait s'agir d'une bretèche protégeant la porte d'accès primitive aujourd'hui disparue, ou peut-être d'un assommoir. À l'intérieur du bâtiment, subsistent une porte à la mouluration très sobre, difficile à dater, sans doute contemporaine de la construction ainsi qu'une cheminée à la hotte conique et aux piédroits surmontés de corbeaux avec tablettes latérales, comme à la fin du XIII^e siècle.

À première vue, le bâtiment appartient plutôt au XIV^e siècle et pourrait être contemporain des nombreux embellissements dont a bénéficié l'église à l'époque gothique. Par ses niveaux superposés et sa disposition à l'est de l'église, il rappelle plus modestement la magnifique tour du chapitre, octogonale et accolée à la partie nord-est de l'abside de la collégiale de la Romieu, édifiée à la fin du premier quart du XIV^e siècle par Arnaud d'Aux, le fondateur¹⁸¹. La tour du chapitre de la Romieu accueillait trois pièces superposées, la sacristie, la salle capitulaire et la salle des archives. Peut-être a-t-on voulu, à Vic, construire quelque chose qui s'en rapproche même si les aménagements intérieurs de la tour vicoise n'évoquent en rien le caractère exceptionnel de la construction d'Arnaud d'Aux.

¹⁷⁵ Z. BAQUÉ, « Le chapitre Saint-Pierre de Vic-Fezensac », art. cit., p. 102.

¹⁷⁶ *Idem*.

¹⁷⁷ *Idem*. L'auteur rappelle que la première pierre de ce cloître aurait été posée en 1497 et qu'en 1505, les chanoines datent un acte du « claustro novo ». C. LA PLAGNE-BARRIS, « Anecdotes sur Vic-Fezensac au XV^e siècle », art. cit., p. 486, rappelle que ce cloître avait été reconstruit, de 1500 à 1505 avec des arcades sur piliers.

¹⁷⁸ Peut-être les corbeaux encore visibles au-dessus de la fenêtre de l'absidiole sud et sur les murs de l'abside sont-ils des reliquats de ces aménagements.

¹⁷⁹ La moitié sud-est du bâtiment est encore visible mais les ouvertures qui s'y trouvent n'ont rien de médiéval.

¹⁸⁰ À droite, se trouve la trace d'une autre baie qui éclaire un petit réduit accessible sous un arc en plein cintre.

¹⁸¹ C. BALAGNA, « La collégiale de La Romieu : symbole de l'architecture gothique rayonnante en Gascogne centrale », dans *Les Collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge*, Actes de l'atelier-Séminaire des 15 et 16 septembre 2000 (Carcassonne) - UMR Framespa - GDR Salve - CVPM, Carcassonne, 2003, pp. 107-123.

On peut alors plutôt se tourner vers Auch et la tour des Archives épiscopales, dite tour d'Armagnac, au plan quadrangulaire, divisée en niveaux superposés, construite au XIV^e siècle. Signalons que la tour fait partie des constructions rassemblées sous le nom de Chanoinie et installées, comme à Vic, à l'est de l'église¹⁸².

Enfin, au sud de l'église, de l'autre côté de la rue, une autre construction médiévale émerge des toits des maisons modernes. Elle passe pour être la résidence du représentant de l'archevêque, sans que l'on puisse véritablement l'attester¹⁸³. En revanche, nous savons que depuis, au moins, le XIV^e siècle, le diocèse d'Auch était divisé en un certain nombre de claveries, ou claveriats, afin de mieux structurer le territoire épiscopal. L'administrateur chargé de lever les redevances épiscopales se nommait clavaire. Généralement, un archidiaconé¹⁸⁴ correspondait à une claverie et justement, à l'époque médiévale, Vic était le siège de l'un et de l'autre¹⁸⁵. Il est donc possible que le clerc chargé de réunir les redevances ait été logé dans ce petit édifice, malheureusement transformé, lui aussi, en immeuble de location.

Si, à l'intérieur, plus aucun vestige médiéval n'est visible, l'élévation extérieure semble révéler une construction médiévale qui se divisait en deux : un corps principal quadrangulaire associé à une construction de même forme à l'est. Par son apparence extérieure, et notamment son appareil de pierre de taille, on peut également assigner à cet édifice, qui semble avoir été plus haut, une appartenance au XIV^e siècle. On y retrouve les blocs de moyen appareil de calcaire blanc et de grès jaune visibles aussi dans l'église. Notons que dans les autres sièges de claveriats du diocèse d'Auch au Moyen Âge, comme Bassoues, Aubiet, Mirande, Fleurance, Nogaro, ... il n'existe pas de vestiges d'un bâtiment comparable. À nouveau, nous pouvons nous tourner vers le siège épiscopal auscitain, en pleine transformation au cours du XIV^e siècle. On peut imaginer que pour accueillir le représentant de l'archevêque et rappeler la légitimité de son pouvoir dans la ville, la structure de la tour, sa hauteur et son emplacement au sud de la collégiale en direction du château des comtes, ont pu être choisis pour rappeler aussi les nombreux liens avec l'archevêque d'Auch et son chapitre de chanoines.

Conclusion :

Comme nous venons de le voir, et malgré les difficultés de lecture archéologique d'un édifice particulièrement complexe au premier abord, il est désormais possible de mieux comprendre les origines de l'église Saint-Pierre de Vic, son évolution au cours du Moyen Âge, les transformations majeures dont elle a fait l'objet à partir du XVII^e siècle. Surtout, la fondation de la collégiale apparaît plus fermement ancrée dans un contexte historique et religieux, à la fois local et régional, agité par les prétentions - qu'on pourrait croire contradictoires mais qui en fait sont identiques - des représentants des pouvoirs temporel et spirituel. En effet, la fondation de la collégiale semble appartenir à ces dernières années du XI^e siècle, marquées dans le midi de la France, comme ailleurs en Occident, par la volonté de l'Église de Rome de défendre, avec l'appui des prélats locaux, ses privilèges¹⁸⁶. Dans une ville et un comté dans lesquels l'archevêque d'Auch a dû mal à faire valoir ses droits, on peut imaginer que la fondation d'une collégiale de chanoines à Vic a dû servir les intérêts de l'Église auscitaine.

Comme c'est souvent le cas, les collégiales, qu'elles soient romanes ou gothiques, occupent souvent une place éminente dans l'histoire de l'art du Moyen Âge. La collégiale de Vic ne déroge pas à la règle : par son chevet monumental à la sobre décoration sculptée, illuminée par les deux chefs

¹⁸² Françoise BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch et son quartier des chanoines*, Paris, 1986, pense que les bâtiments situés à l'est de l'église pourraient dater de la 2^e moitié du XIV^e siècle.

¹⁸³ La tradition lui a donné le nom prestigieux d'Officialité.

¹⁸⁴ Le diocèse semble avoir été divisé en archidiaconés au XI^e siècle, comme l'indique une charte des années 1040. J. DUFFOUR, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, ouvr. cit., p. LXIV.

¹⁸⁵ D'après Z. BAQUÉ, « L'archevêque d'Auch, co-seigneur de Vic-Fezensac », art. cit., pp. 43-51, la situation a régulièrement évolué et on ne trouvait pas toujours autant de claveries que d'archidiaconés. Rappelons qu'en 1336, Vic est aussi le siège de l'un des treize archiprêtres du diocèse.

¹⁸⁶ *La réforme grégorienne dans le Midi (milieu XI^e-début XIII^e siècle)*, dans Cahiers de Fanjeaux, t. 48, Toulouse, 2013.

d'œuvre que sont les chapiteaux de l'absidiole nord, par son chœur liturgique individualisé en plan et en élévation, rare dans la région au début du XII^e siècle, par son élévation originale qui met l'accent sur des espaces intérieurs entièrement voûtés, l'église Saint-Pierre apparaît comme un monument majeur de la Gascogne centrale des années 1100, comparable aux autres édifices romans régionaux contemporains de même ampleur.

Au-delà des difficultés à terminer l'édifice au cours du XII^e siècle, les XIII^e et XIV^e siècles vont apparaître décisifs en vue de l'achèvement de la construction. Le XIV^e siècle, surtout, est le plus intéressant, par la diffusion des formes du gothique septentrional. On réussit à conclure les travaux dans la nef où se mélangent le roman et le gothique, notamment par la multiplication de reprises en sous-œuvre qui vont permettre l'adéquation des parties déjà construites avec celles qu'il reste à édifier. C'est ainsi qu'une sculpture de style rayonnant fait son apparition à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, principalement dans sa partie occidentale, nouveau témoignage de la diffusion de l'art gothique rayonnant en Gascogne centrale¹⁸⁷.

La fin du Moyen Âge, marquée, dans la région, par l'adoption des formes d'un gothique tardif de très grande qualité va conduire, après 1450, à l'embellissement de l'édifice, dernier élan créateur avant que les guerres de religion ne dévastent l'église. La reconstruction de la collégiale au début du XVII^e siècle va également contribuer à la naissance d'un édifice hybride, mi-médiéval, mi-moderne, dans lequel l'historien de l'art essaie de rassembler les lambeaux d'une histoire monumentale très éprouvée.

Enfin, même si cet aspect de l'étude mérite de plus amples développements, la restitution de l'église au sein de son environnement permet d'entrevoir les liens dynamiques qui se sont tissés entre la collégiale et les monuments qui l'ont accompagnée au fil des siècles. S'il sera toujours difficile, en l'absence de campagnes de fouilles ou de sondages très précis, de comprendre la teneur et la disposition des constructions qui ont pu se trouver au nord de l'église Saint-Pierre, l'existence à l'est et au sud de deux constructions comme la Chanoinie et la tour du représentant de l'évêque attestent la vitalité de la communauté des chanoines au XIV^e siècle, au moment où se termine la construction de la collégiale. Il semble bien qu'à ce moment-là un vrai groupe canonial se soit développé autour du sanctuaire. Nul doute que cet ensemble monumental, quasi-seul aujourd'hui en Gascogne centrale, devait parfaitement représenter le prestige de l'église auscitaine en dehors de la ville archiépiscopale.

¹⁸⁷ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, ouvr. cit., pp. 177-357.

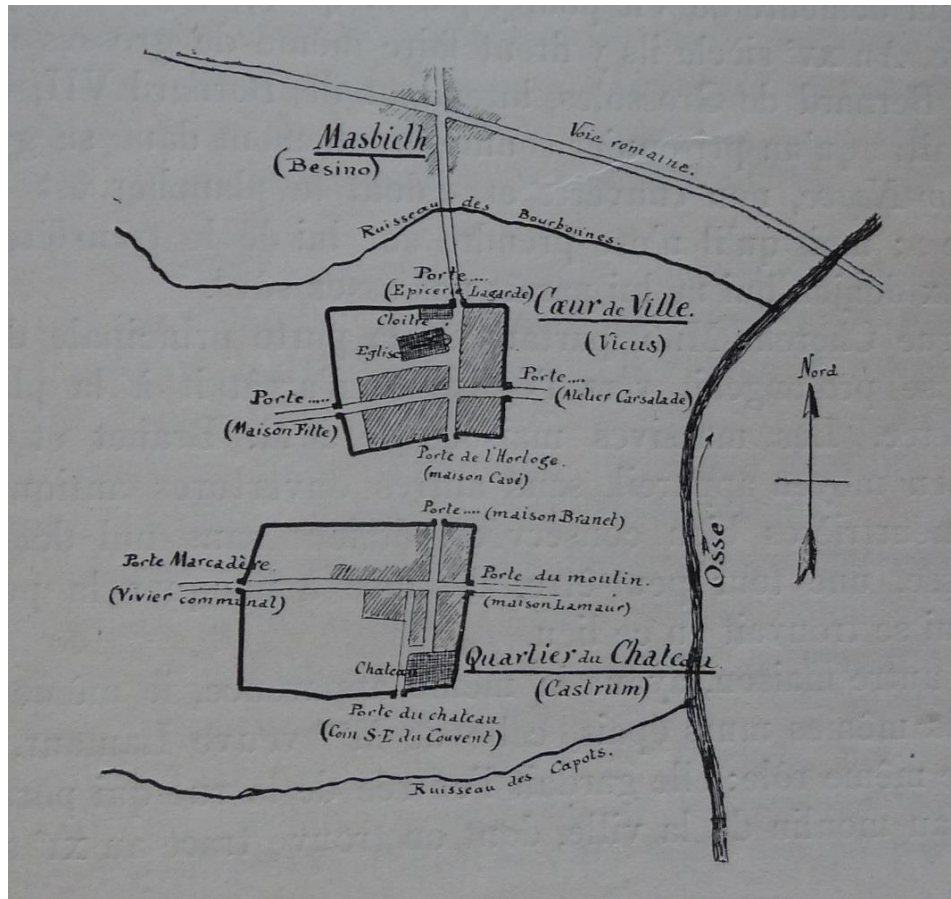


Fig. 1 : Vic-Fezensac, plan de la ville au X^e siècle.
(Z. Baqué, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 169)



Fig. 2 : Vic-Fezensac, plan de la ville au Moyen Âge et son évolution : en rouge la ville au XIV^e siècle ; en vert la ville au début du XX^e siècle.
(Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle, ouvr. cit.)



Fig. 3 : Vic-Fezensac, plan de la ville au XIV^e siècle.
(Z. Baqué, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 172)



Fig. 4 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la façade occidentale.



Fig. 5 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, vue intérieure depuis le nord-ouest de la nef.



Fig. 6 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chevet depuis l'angle sud-est.



Fig. 7 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la fenêtre nord murée de l'abside.

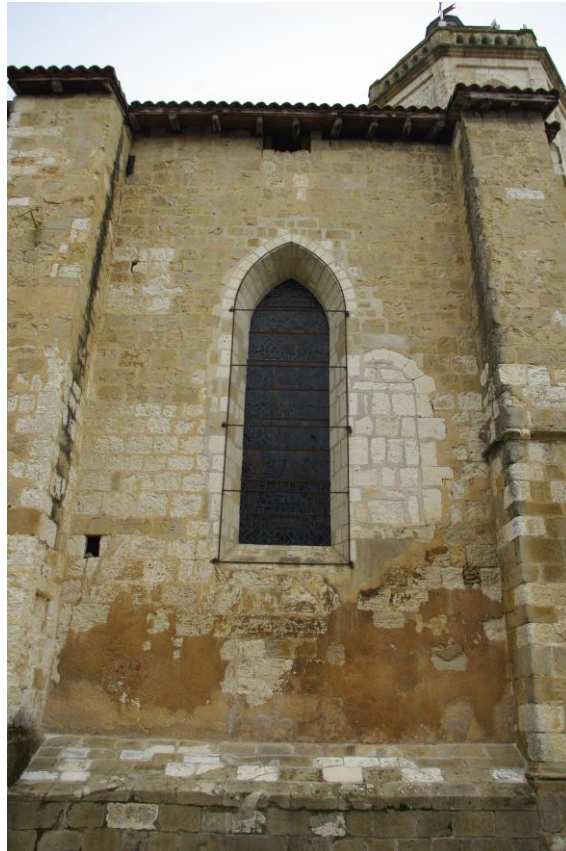


Fig. 8 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du mur pignon sud du chœur liturgique.



Fig. 9 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation de l'abside depuis le sud-ouest.

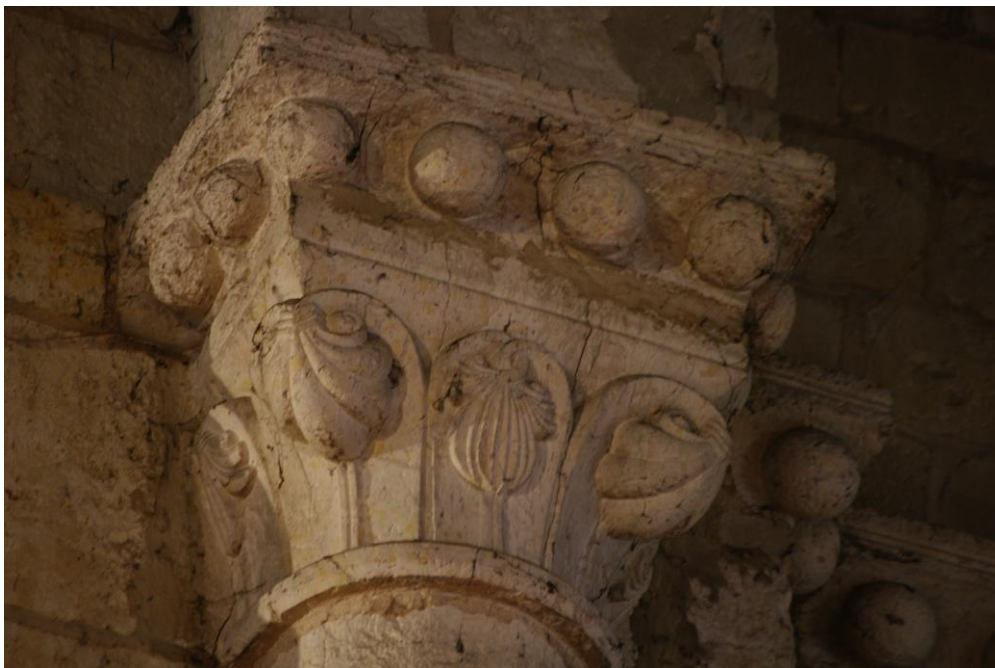


Fig. 10 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau nord à l'entrée de l'abside.



Fig. 11 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'abside.



Fig. 12 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'absidiole sud, vue intérieure.



Fig. 13 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'absidiole sud, détail des maçonneries intérieures.



Fig. 14 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau nord à l'entrée de l'absidiole sud.



Fig. 15 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'absidiole sud.



Fig. 16 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'arc triomphal de l'absidiole nord depuis la sacristie.



Fig. 17 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'absidiole nord.



Fig. 18 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'absidiole nord.



Fig. 19 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la porte d'entrée murée de l'escalier sud-est.



Fig. 20 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail de l'élévation du chœur liturgique, au sud-est.



Fig. 21 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du chœur liturgique, côté sud.



Fig. 22 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du chœur liturgique, à l'angle nord-ouest.

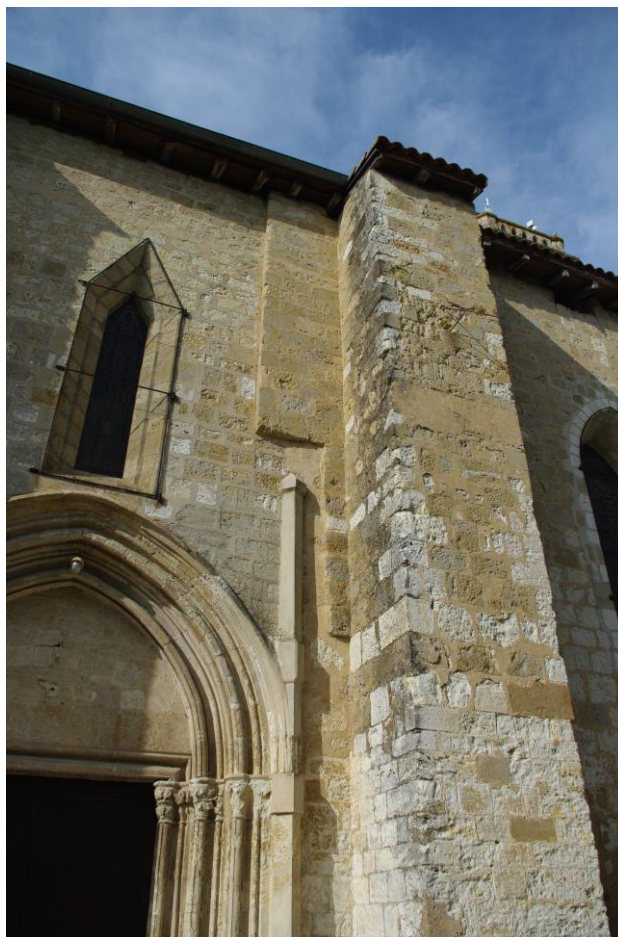


Fig. 23 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation sud, détail.



Fig. 24 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral sud de la nef, détail.



Fig. 25 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef, la base 1N.



Fig. 26 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef autour du support 3N.



Fig. 27 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du collatéral nord, sous les combles.



Fig. 28 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sculpté du support 3S.



Fig. 29 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral sud de la nef autour du support 2S'.



Fig. 30 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef autour du support 2N'.



Fig. 31 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'une des clefs déposées, l'Annonce aux Bergers ?



Fig. 32 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'une des clefs déposées, saint Laurent et son gril ?



Fig. 33 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la clef de voûte située dans la sacristie.



Fig. 34 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le portail occidental.



Fig. 35 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le portail méridional.



Fig. 36 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la crédence flamboyante.



Fig. 37 : Vic-Fezensac, la « tour du Chapitre », détail de la façade est.

Légende des illustrations

Fig. 1 : Vic-Fezensac, plan de la ville au X^e siècle. (Z. Baqué, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 169).

Fig. 2 : Vic-Fezensac, plan de la ville au Moyen Âge et son évolution : en rouge la ville au XIV^e siècle ; en vert la ville au début du XX^e siècle. (*Vic-Fezensac, des siècles d'histoire ; une cité parfois rebelle*, ouvr. cit.).

Fig. 3 : Vic-Fezensac, plan de la ville au XIV^e siècle. (Z. Baqué, « Origine et développement de Vic-Fezensac », art. cit., p. 172).

Fig. 4 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la façade occidentale. (Cl. C. Balagna)

Fig. 5 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, vue intérieure depuis le nord-ouest de la nef. (Cl. C. Balagna)

Fig. 6 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chevet depuis l'angle sud-est. (Cl. C. Balagna)

Fig. 7 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la fenêtre nord murée de l'abside. (Cl. C. Balagna)

Fig. 8 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du mur pignon sud du chœur liturgique. (Cl. C. Balagna)

Fig. 9 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation de l'abside depuis le sud-ouest. (Cl. C. Balagna)

Fig. 10 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau nord à l'entrée de l'abside. (Cl. C. Balagna)

Fig. 11 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'abside. (Cl. C. Balagna)

Fig. 12 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'absidiole sud, vue intérieure. (Cl. C. Balagna)

Fig. 13 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'absidiole sud, détail des maçonneries intérieures. (Cl. C. Balagna)

Fig. 14 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau nord à l'entrée de l'absidiole sud. (Cl. C. Balagna)

Fig. 15 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'absidiole sud. (Cl. C. Balagna)

Fig. 16 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'arc triomphal de l'absidiole nord depuis la sacristie. (Cl. C. Balagna)

Fig. 17 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sud à l'entrée de l'absidiole nord. (Cl. C. Balagna)

Fig. 18 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau nord à l'entrée de l'absidiole nord. (Cl. C. Balagna)

Fig. 19 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la porte d'entrée murée de l'escalier sud-est. (Cl. C. Balagna)

Fig. 20 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail de l'élévation du chœur liturgique, au sud-est. (Cl. C. Balagna)

Fig. 21 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du chœur liturgique, côté sud. (Cl. C. Balagna)

Fig. 22 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du chœur liturgique, à l'angle nord-ouest. (Cl. C. Balagna)

Fig. 23 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation sud, détail. (Cl. C. Balagna)

Fig. 24 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral sud de la nef, détail. (Cl. C. Balagna)

Fig. 25 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef, la base 1N. (Cl. C. Balagna)

Fig. 26 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef autour du support 3N. (Cl. C. Balagna)

Fig. 27 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, détail des parties hautes du collatéral nord, sous les combles. (Cl. C. Balagna)

Fig. 28 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le chapiteau sculpté du support 3S. (Cl. C. Balagna)

Fig. 29 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral sud de la nef autour du support 2S'. (Cl. C. Balagna)

Fig. 30 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, élévation du collatéral nord de la nef autour du support 2N'. (Cl. C. Balagna)

Fig. 31 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'une des clefs déposées, l'Annonce aux Bergers ? (Cl. C. Balagna)

Fig. 32 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, l'une des clefs déposées, saint Laurent et son gril ? (Cl. C. Balagna)

Fig. 33 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la clef de voûte située dans la sacristie. (Cl. C. Balagna)

Fig. 34 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le portail occidental. (Cl. C. Balagna)

Fig. 35 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, le portail méridional. (Cl. C. Balagna)

Fig. 36 : Vic-Fezensac, église Saint-Pierre, la crédence flamboyante. (Cl. C. Balagna)

Fig. 37 : Vic-Fezensac, la « tour du Chapitre », détail de la façade est. (Cl. C. Balagna)